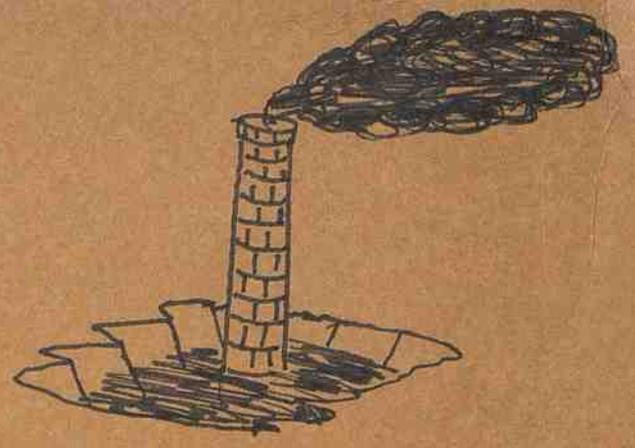


Archives de la Maison Archéologie & Ethnologie René-Ginouvès  
Cristiano Pradines H. 45 - de la Vierge



GABRIEL MALLARD DE LA VARENDE

LE 28 septembre 1972

Expert près le Tribunal Administratif de Paris  
Expert près le Tribunal de Commerce de Paris  
(Litiges locatifs et Estimations immobilières)

6, VILLA MÉQUILLET  
92-NEUILLY-SUR-SEINE  
TÉLÉPHONE : 624 43 95

Monsieur Vertut

75000 - Paris

*Copie Hg*

aff : Chastenay Exposition

Cher Monsieur ,

Le gouvernement et le commissariat général au Tourisme , organisent l'année- prochaine "l'Année Mondiale des Chateaux de Bourgogne ". Le Manoir du Chastenay en Arcy sur Cure (89) étant classé Monument Historique depuis 1971 , une publicité particulière sera donc effectuée sur ma maison .

Comme vous savez l'état difficile où elle se trouve et pratiquement sans meubles , je veux suppléer au décor absent par une exposition sur le sous-sol et les grottes préhistoriques dont je suis propriétaire .

Les photos de la grotte à gravures me paraissent indispensables car le thème de mon exposition serait " ARCY s/ Cure , témoin de l'humanité ". L'impossibilité où se trouve le public , d'avoir accès à cette caverne , peut être remplacé par des photographies en très grand format de ce que vous avez pu prendre .

Je vous serais très obligé s'il vous était possible de me communiquer des négatifs afin que je fasse les agrandissements qui s'imposent .

Je pouvais demander à un autre photographe , mais je connais votre talent par les ouvrages de Monsieur le Professeur LEROI-GOURHAN, aussi je préférerai afficher les vôtres .

Je vous remercie à l'avance de votre réponse , et je vous prie d'agréer , Cher Monsieur , l'expression de mes sentiments distingués.

*G. de la Varende*

Gabriel de La Varende .

avec des compliments de  
G. de la Vauve

23 JUILLET 1972

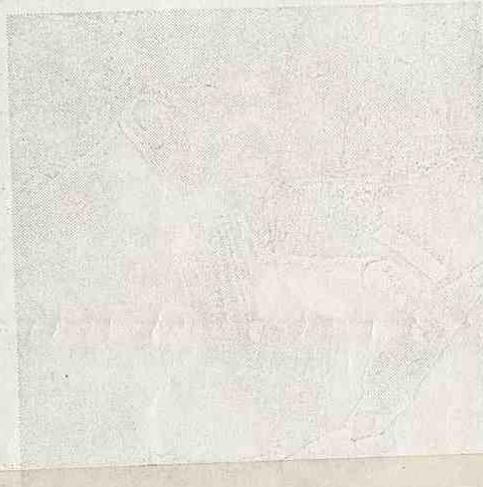
Le Phare Bruxelles

## Une expédition radiographique dans la préhistoire

COMMENT notre monde était-il constitué, quelles formes de vie s'y sont développées, que sont-elles devenues — de telles questions et une quantité d'autres encore ne sont aujourd'hui que partiellement élucidées. La paléontologie, la science des animaux et des plantes des âges géologiques antérieurs, s'efforce d'aller au fond des choses dans ces questions, se servant de méthodes de recherche nouvelles. Et de petites plaques de schiste, avec les fossiles qui y sont enrobés peuvent contribuer à ces recherches!

Dans la région de Gemünden dans le Hunsrück, une des régions classiques de l'Allemagne pour la découverte de fossiles, on a commencé des opérations de recherche, d'une nature jusqu'ici sans

inférieur » ainsi que les savants nomment cette période de l'âge de la terre. A l'endroit où se dressent aujourd'hui ces couches de roche noire, il y avait à cette époque, de l'eau — un unique grand bassin marin. De là, le fait que les fossiles mis à jour consistent presque exclusivement en organismes marins anciens. A cette époque les mammifères n'existaient pas encore : les premiers n'apparaissent que 50 à 100 millions d'années plus tard. Les chercheurs de Gemünden ont affaire à des moules et des coraux, à des crinoïdes et des céphalopodes depuis longtemps éteints ; les premières espèces de poissons, les placodermes à la constitution bizarre, proviennent de cette région.



Le Professeur met délicatement de côté la feuille d'ardoise grise.

La légère ondulation sur sa surface n'attire pas l'attention du professeur. Et pourtant c'est cette légère irrégularité qui fait de cette plaque une découverte significative : cette ride dans le schiste est le vestige pétrifié d'un organisme vivant datant de centaines de millions d'années.

### Les plus fins détails rendus visibles

Les restes de ces fossiles, au cours du processus de pétrification, quand les animaux morts, décomposés, ont été recouverts de couches successives de limon et de vase, se sont transformés en pyrite de fer extraordinairement dure. Fortement opaque aux rayons X, la pyrite se prête particulièrement bien à l'examen radiographique. Les radiographies en sont extrêmement contrastées. Dans les agrandissements de micro-radiographies on peut encore distinguer les détails de moins de un



A fait un tout ceci resterait invisible. C'est seulement quand elle repose sous le tube à rayon X, et l'écran s'allumant, que se révèle toute la beauté de cet organisme extrait du musée zoologique fossile de la nature.

contienne de millimètre, les plus fines structures internes d'yeux à facettes — et encore même, par exemple, les trac-

exemple : une équipe de savants s'est installée dans une carrière d'ardoises désaffectée avec le dessein d'enlever la roche pièce par pièce et d'examiner systématiquement si l'on peut y découvrir des restes de vie et lesquels.

Le projet en lui-même n'est pas banal — l'exécution l'est encore moins : les savants se servent dans leurs travaux, qui sont prévus devoir s'étaler sur plusieurs années, d'un laboratoire mobile de radiographie.

Le promoteur et le directeur de ces examens radiographiques, le professeur Dr. Wilhelm Stürmer (54) est à la fois chimiste, physicien et paléontologue. Chez Siemens à Erlangen il exerce ses activités dans le domaine de la chimie physique. Cet éventail scientifique lui est un appoint considérable : dans ses travaux paléontologiques. Car, puisant dans sa connaissance profonde des moyens et des possibilités techniques, le professeur Stürmer attaque la recherche de la vie préhistorique tout autrement que le paléontologue pur : il se sert dans cette recherche des acquisitions techniques les plus modernes.

Ce laboratoire mobile a subi avec succès ses épreuves générales : le travail de radiographie a commencé à la carrière d'ardoise après qu'un bulldozer eut déblayé environ 2.000 mètres cubes de terre et de roches altérées. Un transporteur par courroie sera en outre installé, qui amènera les plaques d'ardoise « tout venant », directement à la station de radiographie.

D'innombrables couches minces collent ensemble verticalement le long des parois de schiste s'élevant jusqu'à 30 mètres de hauteur, qui ressemblent à une pâte feuilletée pétrifiée. C'est seulement au cours de millions d'années, qu'en partant de leur position horizontale, elles se sont progressivement dressées, étant serrées et compressées par les forces de la nature. On peut les séparer avec une relative facilité et les tourner comme les pages d'un livre.

## Quelqu

### Une pizza

La préparation d'enfant. C'est si joli à regarder en famille ou au main, je ne me mérites pour la grande tarte (d il vous faut : 250

corps gras, un demi-verre à mo Mettez fondre les refroidir la froide. Mettez avec la pâte, y couler en bois tiède, la moitié moitié du corps de l'eau. Formez pâte et laissez heures dans un d'heure avant d le four, roulez une platine p piquez-en le fr Enfourné-la dar

Pendant ce t en quartiers, r vrez une boî Retirez après d four, disposez quartiers de to suite ajoutez la l'huile des anc en étoile, quel saupoudrez le de paprika, de four chaud er nutes.

### De multi

Vous pouvez cette classique ple les tomate la composition cuisson de Mil

## McGov

Enfin, son bra plusieurs brillan taïres et qui conseils de Jah entame une révi nomique et se

do l'acier à l' maut par les par les organo

Mais Mc Gov

ainsi de décevo parce qu'ils voy d'une « nouvelle un peu la quidi résoudre le sen, apparaître comm aux idées les j donnant de se une image ras

Est-ce possib c'est que la disc des jeunes mili investiture, ont Bien plus, les avaient eu lieu démocrate pour présidentielles lées, alors qu testataires de li étaient aussi ni ans à Chicago

Aucune des autres avaien

## NO

Etude du N Av. Louise Tél. 02

VENTE PU EN UN

5 APPAR dans la Résid

A 15 m de sur mer.

A savoir :

1 appartement

2 chambres à 800.000 F.

4 apparteme

2e, 4e et 5e ét

bres à couche mont : 950.000

Avallon le 22 avril 1972

Ma chère Arlette,

comme suite à votre lettre du 13 courant dont je vous remercie, j'ai pris des contacts avec la Préfecture, la Sous-Préfecture, Michel Joublin, et Guinepied. Il apparaît qu'effectivement l'E.D.F. a un projet de ligne à haute tension Arcy, St Moré en direction de Sermizelles et que par ailleurs les services de ~~l'~~équipement de la Préfecture ~~n'~~ont rien transmis à la Commission des Sites (St Moré est classé). Par ailleurs, des contacts avec le Maire de Sermizelles montrent que ce dernier ignore tout. A l'instant un coup de téléphone avec le Sous-Préfet me confirme qu'il ne m'a pas eu, mais qu'il a été eu.... et son intention est de convoquer dans les plus brefs délais les représentants de Péchiney pour les mettre en demeure d'exposer clairement leurs intentions. Il semblerait, d'après le Sous-Préfet, que l'implantation d'une infrastructure régionale précédant l'industrie (lignes à haute tension, etc...) soit une façon couramment utilisée pour mettre devant le fait accompli.

D'accord avec le Sous-Préfet, j'écris à Monsieur le Préfet de l'Yonne, Commission des Sites, pour attirer son attention en me référant à l'article de G. de la Varende, article de notoriété publique, sur <sup>les</sup> dégradations qui seraient apportées au site d'Arcy dont j'ai demandé le classement. Les altérations portées au site classé de St Moré doivent normalement être soumises à l'autorisation de la Commission des Sites. Si vous connaissez l'adresse de G. de la Varende, conseillez lui, dans les plus brefs délais, d'écrire à Monsieur le Préfet de l'Yonne <sup>(par Bureau)</sup> pour lui demander d'inscrire sur la liste des sites classés l'ensemble des grottes jusqu'à la carrière de sarcophages.

Sur ce dernier point j'émetts quelques réserves d'usage. D'après Michel Joublin, les droits de propriétaire du Comte de la Varende sur le site des Grottes ~~ne~~ <sup>sont</sup> pas encore bien établis

et pendant un certain temps, c'est seulement au notaire de la succession qu'il doit rendre ses comptes.

Je ferai ce que j'ai pu; il est bien dommage que le groupe de Dijon ne se manifeste pas davantage.

En ce qui concerne les objets provenant des fouilles d'Arcy, le Patron m'avait fait part des revendications de G. de la Varenne. J'ai oublié de lui signaler qu'en matière d'objets mobiliers, sauf si l'on peut démontrer un accord contraire mis noir sur blanc ou à défaut fourhir des témoins, le vieil adage "possession vaut titre" est de rigueur.

En vous remerciant encore pour votre accueil passé, et en espérant que toute la sainte famille se porte bien, je vous prie de croire à ma fidèle amitié.

Pierre

Expert près le Tribunal Administratif de Paris  
Expert près le Tribunal de Commerce de Paris  
(Litiges locatifs et Estimations Immobilières)

6, VILLA MÉQUILLET  
92-NEUILLY-SUR-SEINE  
TÉLÉPHONE : 624.43.95

Monsieur le Professeur,

Je tenais à vous remercier de votre lettre. Si aide  
qui elle m'apporte est certaine car je n'ai pas fini  
la lutte, elle continue maintenant avec le petit fils  
de ma tante (avec la complicité et le concours actif  
de Joublin d'ailleurs.).

Je tenais à vous dire que, venant d'horizons  
totalement différents, la motivation qui m'anime  
est philosophiquement similaire à la vôtre. Je  
tiens de lire une de vos phrases "Un par des  
êtres fondamentalement différents de nous, l'homme  
apparaît obsédé par le temps et l'espace... ect.  
C'est la Philosophie (l'étude des religions, la  
psychologie, l'histoire, même la généalogie) qui  
m'a conduit à formuler, d'une façon bien sûr  
différente, ce que le Préhistorien que vous êtes  
a dit d'une façon si brillante. De plus avec  
Jung, et animé par une foi religieuse qui  
est importante (mais sortie du rituel sociologique  
qui entoure Dieu) je vois à l'archéologie de  
la pensée et à l'éternité de l'Esprit et l'intelli-  
gence. J'ai vécu une vie difficile (j'allais  
dire plusieurs vies déjà) mais comme tous ceux

qui ont connu l'Asie, le temps pour moi n'existe pas. Je vois que nous sommes dans l'éternité, notre naissance (ou notre mort) n'est qu'une phase de la perpétuelle mutation qui enfonde la vie. Ma mort n'est pas pour moi un terme d'ailleurs: je l'ai déjà recue plusieurs fois et j'ai été pendant 8 ans en contact permanent avec elle tous les jours, même plusieurs fois par heure, à certains instants particulièrement dramatiques; j'ai même connu le coma profond avec la perte totale de conscience. Un peu "Lazaré", il me faut, puisque je suis revenu de ces frontières, transmettre, (comme vous le faites, avec vos recherches) aux autres la certitude d'une intemporalité de "l'Esprit" et de la Connaissance. Je suis renforcé, par une connaissance prise de conscience de mes racines génétiques et le sentiment de continuité "raciale" (du à un inconscient collectif puissant & résultat peut être des mémoires accumulées de mes géniteurs, dans mes cellules cérébrales), dans mon obligation "éducative".

Pour moi, Arcy est le symbole de tout cela: je ne suis qu'un dépositaire! S'il réalise pour moi qui ait comme la si difficile condition ouvrière (j'ai gagné ma vie à 16 ans.), et qui est été réduit à l'état de "servage", l'image d'un passé dont je pourrai tirer une vaine vanité, il ne peut avoir qu'une vocation "collective" qui tienne compte de l'évolution actuelle du monde présent. Voilà ma motivation profonde, qui commande mon action publicitaire.

Pour réaliser mon dessein. Je dois utiliser les moyens en ma possession: Ma Machine à écrire, ma résolution profonde (qui me fait considérer les "avatars" juridiques ou financiers dans lesquels je me débats, comme négligeables), l'impact d'un nom connu (que je me dois d'illustrer d'une façon différente) et aussi cette certitude d'une réussite à un terme dont je ne puis prévoir l'arrivée.

Je m'excuse d'avoir, avec vous, anticipé sur des projets futurs, mais en agissant ainsi, je savais intuitivement que vous ne me désavoueriez pas; votre lettre m'en a donné confirmation.

J'ai lancé aux journaux mon texte comme un naufragé confié dans une bouteille, un message à la mer. Il a été entendu car pratiquement toutes les périodiques ont fait quelque chose, si j'en juge par les lettres de lecteurs venant d'autres provinces que la Bourgogne. J'ai même reçu des chèques (bien venus car il me fallait prendre les frais de poste et de reproduction sur un budget difficile (car ne résultant que de mon travail).)

Il va falloir que je recommence pour préciser certains points. Aussi pour faire un ouvrage sérieux, j'aurai besoin d'autres éléments (que vos textes parus dans Gallia) sur vos recherches au domaine du Chastelay.

pourriez vous envisager la question et par  
un de vos élèves réaliser cette synthèse  
informatrice qui me paraît indispensable  
pour bâtir un texte sur des bases ~~correctes~~

Je veux bien partir en franc-tireur,  
mais l'homme de pointe se doit être appuyé  
pour ne pas rendre son action vaine par  
une absence de vérité.

Merci encore de votre aide.

Je vous prie, Monsieur le Professeur,  
de croire à mes sentiments distingués et  
dévoués et aussi à ma gratitude

P. du Launay.

PS excusez cette trop longue lettre mais  
je pensais qu'elle était nécessaire pour nos  
rapports futurs.

# environnement

Vézelay : l'énigmatique abbaye romane attire chaque année des centaines de milliers de touristes. Sur son éperon rocheux elle domine le paysage bourguignon. Sa présence, liée à celles de vestiges gallo-romains impose de préserver ce paysage. Trop, aux dires du maire de Vézelay qui se plaint des tracasseries des Beaux-Arts. Pas assez, disent les associations de défense qui s'inquiètent de la facilité avec laquelle on a accordé la concession d'une mine de fluorine à Pierre-Perthuis. Certes pas au pied de l'abbaye, mais elle n'est pas le seul bien précieux à conserver dans cette région.

## Le site de Vézelay menacé par la pollution

### Les riverains de la Cure redoutent les effets de l'extraction de fluorine dans leur région

« CETTE vallée, une parmi d'autres, cette vallée du sud au nord dirigée, sera l'un des couloirs méditerranéens par où la sève de la civilisation, puisée dans les richesses de l'Orient méditerranéen, va nourrir, irriguer, le grand arbre français ». Du haut de la terrasse de Vézelay, « l'écopole de la chrétienté », les touristes écoutent sagement les textes de l'académicien Maurice Druon, examinant consciencieusement le paysage, la basilique, au rythme du son et de la lumière. Pendant ce temps, les pêcheurs à la ligne rusent avec les truites de la Cure. Ils se retrouvent avec les touristes qui, descendant de la colline, viennent suivre l'ancienne voie romaine le long de la rivière, empruntant le pont aux pierres incalques, polies par le temps, sur la trace des légions de Jules César.

L'Histoire à chaque pas retrouvée, une rivière claire, pas encore polluée, qui s'enfonce dans des gorges sombres, une campagne de rêve pour citadin, verte et propre, à quelques kilomètres de l'autoroute, à deux heures de Paris, voilà un lieu de promenade et de repos privilégié.

#### Manque d'information

Aussi la venue de Pechiney-Saint-Gobain ne manque-t-elle pas de troubler cette tranquillité.

Arrivée discrète, à l'origine, sans publicité inutile. Le 1er septembre 1966, un décret paraît au Journal officiel donnant à la société Pechiney-Saint-Gobain la concession des mines de fluorine et « substances connexes » dans un périmètre de 15 kilomètres carrés sur le territoire des communes de Pierre-Perthuis, Mandailles, Domecy-sur-Cure, Island, Fotsy-las-Vezelay. « Mais qui lit les Annonces Légales, ici ? », demande M. Girard, le maire de Saint-Père, l'un des opposants au projet.

Et c'est seulement cette année que les associations de défense se sont sérieusement inquiétées : « tenant compte des fâcheux précédents liés à l'activité de la société Pechiney-Saint-Gobain en matière d'environnement ».

Procès d'intention ? Peut-être. Mais le manque d'informations sur ce sujet peut justifier

par Michèle BIÉTRY

les inquiétudes des défenseurs du site.

En effet, la fluorine, minéral servant à la fabrication de l'aluminium, est à l'origine du fluor, un produit toxique, dangereux pour la nature et les animaux. L'exemple désastreux de la vallée de la Maurienne, où les arbres sont brûlés et les animaux gravement malades autour de l'usine, est une preuve très forte.

Une des craintes de l'association est de voir polluer l'air, avec des incidences accentuées sur les animaux, nombreux dans cette région d'élevage, et sur les hommes. En outre, elle s'inquiète des risques d'accidents et de pollution des eaux de la Cure, rivière poissonneuse, mais aussi source d'alimentation en eau de la ville d'Avallon.

Le bruit, le passage de nombreux camions de lourd tonnage, l'exploitation de la carrière à ciel ouvert avec pour conséquence le déboisement et le bouleversement du paysage, sont autant d'aspects inquiétants.

La société Pechiney-Saint-Gobain justifie son silence par l'absence d'études complètes sur l'exploitation du gisement. « Nous ne pouvons pas répondre à des questions que nous nous posons encore. L'exploitation n'interviendra que sous deux ou quatre ans. Nous étudions les modalités du cahier

des charges », déclare l'un des responsables.

« Les projets sont toujours à l'étude, jusqu'à ce que l'on soit mis devant le fait accompli », réplique l'association.

Cependant la société concessionnaire est formelle sur un point : il n'y aura pas de risque de pollution par le fluor. En effet, elle étudie l'implantation d'une usine de traitement destinée uniquement à concasser et à laver le minéral. « Il n'y aura aucune vapeur fluorée, puisqu'il n'est pas question de faire sur place des traitements chimiques ».

Affirmation catégorique, reprise d'ailleurs par les ingénieurs des mines de la région qui seront chargés d'examiner le cahier des charges avant de conseiller au préfet de signer l'autorisation d'exploitation de la carrière. « Il est impossible qu'il y ait production d'acide fluorhydrique. La fluorine est un minéral inerte. Seuls, des acides puissants ou une température très élevée peuvent le libérer ». Pour les experts, il n'y a donc aucun risque, de ce côté-là.

Si, bien sûr, les affirmations actuelles sont respectées. Et il est difficile de penser qu'elles ne le seront pas, car il paraît inimaginable qu'une société puisse répéter l'erreur de la vallée de la Maurienne dans un site touristique et une région agricole.

Mais le problème n'est pas limité à la pollution par le fluor.

#### Exercice parfait

L'exploitation se ferait donc dans un site touristique classé, dans le parc national du Morvan, dans le périmètre protégé de la vue de la terrasse de l'abbaye de Vézelay, dans une région où les vestiges archéologiques, préhistoriques et gallo-romains sont nombreux, avec l'obligation de laver le minéral dans une rivière à truites et de faire passer les camions de 20 tonnes sur des routes étroites.

En outre, la faible profondeur du gisement exige une exploitation à ciel ouvert. Les difficultés sont accumulées. C'est un exercice de style parfait pour une industrie voulant prouver que l'environnement peut être protégé sous tous ses aspects, de la préservation du site à la pureté de l'eau et de l'air. Exercice parfait, s'il est réussi. Mais en cas d'échec...

Pour le conseiller général de la région, M. Paul Flandin, la carrière peut apporter une nouvelle vie à des communes peu à peu abandonnées par les agriculteurs. Attitude qui est aussi celle du maire de Domecy-sur-Cure, M. Pierre-Dienne Breguet, qui écrit : « Je me méfiance sur les emplois créés et sur leur niveau de qualification. Mais une vie difficile et pleine de déconforts sont mieux que la mort. Il faut à penser que la protection de la nature et de l'environnement comporte bien d'autres choses encore que ce qu'on y inclut, et notamment la protection de la vie sociale ».

Car, pour M. Flandin comme pour M. Breguet, un cahier des charges sévère et une exploitation tout aussi sévèrement contrôlée peuvent éviter les nuisances.

Ainsi, pour éviter la vue de la carrière, est-il prévu de planter des rideaux d'arbres. C'est fait, en partie. Mais beaucoup sont déjà morts. Et ce sont ces arbres qui font craindre que le site de Pierre-Perthuis ne soit pas si bien choisi pour exploiter la fluorine. On peut croire que les techniques sont désormais au point : que des bassins de décantation bien étudiés pourront éviter de rejeter dans la Cure les additifs mis dans l'eau de lavage pour séparer facilement le minéral des cailloux. Certes, aucun de ces produits n'est toxique. Mais s'ils changent la composition de l'eau ? Est-il vraiment possible d'éliminer toutes les boues ? De plus, on parle d'un projet de ligne à haute tension pour desservir l'usine, en passant par les grottes préhistoriques de Saint-More. Projet dément par l'E. D. F. Mais il est vrai que des ingénieurs ont l'intention d'implanter une ligne d'électricité. De quelle puissance, et pour qui ?

#### Faire confiance ?

« On peut désormais faire confiance aux industriels. Ils ont maintenant compris l'importance de la protection de l'environnement. Il faut faire la coupe entre le passé et le futur, dans ce domaine. Dans les industries existantes, les résultats ne seront pas spectaculaires, même à moyen terme. Maintenant, au lieu de donner les autorisations d'exploiter, on règle les problèmes d'environnement et on en a les moyens », affirment les ingénieurs des mines.

Faire confiance ? Il reste trop d'inconnues, trop de discrétions. Les inquiétudes des uns et des autres sont peut-être vaines. Mais qui le prouve ? Vouloir tout protéger dans une région aussi sensible semble une gageure. Si la société exploitante est de bonne foi — et l'on peut penser qu'elle l'est — elle risque de se trouver devant des frais de protection énormes, des oppositions à l'exploitation du minéral à certains endroits, et peut-être des difficultés de rentabilité. Les industriels sont dans l'an I de l'Environnement. Et il est toujours dangereux de faire ses premiers pas sur une corde raide.

Michèle Biétry.

11 avril 1972

Monsieur G. MALLARD DE LA VARENDE  
6, Villa Méquillet  
92 - NEUILLY/SEINE

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et j'ai lu l'article que vous avez donné cette semaine dans l'Yonne Républicaine. Je tiens à vous dire que je suis entièrement avec vous en ce qui concerne la protection de la région et en particulier du massif naturel d'Arcy et Saint-Moré, massif à la sauvegarde duquel je me suis attaché depuis des années. C'est dans ce sens que j'ai répondu hier aux questions d'un rédacteur du Figaro qui prépare un article sur l'usine de Sermizelles et, à cette occasion, sur le projet de passage d'une ligne de haute tension au dessus des grottes.

Sur le problème du classement, je suis tout prêt aussi à vous aider. Je ne pense pas qu'il soit indispensable de classer la Grande Grotte, dont l'intérêt archéologique est relativement mince, mais, par contre, toute la ligne de falaise jusqu'aux goulettes et, si possible, la fontaine de Saint-Moré et la carrière de sarcophages. Je peux, dans ce sens, intervenir auprès du Service des fouilles. Le classement des grottes d'Arcy aurait été fait depuis bien longtemps si Mme du Sablons ne s'y était toujours opposée.

Enfin, pour une reprise éventuelle des recherches à Arcy/Cure, j'en serais personnellement très heureux car, pendant 18 ans, j'y ai poursuivi mes recherches. La chose demande une certaine préparation et, en particulier des prévisions budgétaires qui ne la rendent pas possibles cette année, mais qui me donnerait le temps d'en mettre le projet au point.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à nouveau, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments de considération la plus distinguée.

7

DIJON, le 10 Juillet 1972

DIRECTION  
DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES  
DE BOURGOGNE

(Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)

36, rue Chabot Charny  
21 - DIJON

Tél. (80) 30.50.15

REF: n° 137/72 - CD

Monsieur l'Abbé J. JOLY  
Directeur de la Circonscription

à

Monsieur le Professeur LEROI-GOURHAN  
Chantier archéologique  
PINCEVENT par MONTEREAU

Mon cher collègue et ami,

Je suis submergé par les papiers que m'envoie M. de LA Varende au sujet d'Arcy-sur-Cure . Il mêle cette affaire à celle de l'installation d'une usine Péchiney à Pierre Perthuis .

En autres points, il parle d'une ligne électrique qui doit alimenter cette usine et dont le tracé coupe le méandre de la Cure près de la Grande grotte . M. Poulain a dit à M. Rolley, mon collègue des antiquités historiques, que cette ligne était prévue pour l'alimentation de la ville d'Avallon et éventuellement de l'usine Péchiney . Une procédure de commodo et incommodo a été ouverte à ce sujet par la Préfecture de l'Yonne ; il n'y a pas eu de protestations . Il est vrai que je n'en ai pas été averti, mais si cette ligne passe sur la propriété du Comte, il a bien du en être informé . Je trouve ce tracé regrettable car il va entraîner une saignée dans les bois sur les plateaux au-dessus du méandre de l'Yonne . J'en ai averti le Ministère, mais il semble que les choses sont avancées au point qu'il sera difficile de faire modifier ce tracé . J'ai insisté sur un point à savoir qu'il n'y ait pas de pylone au niveau des grottes .

D'autre part ce Monsieur de La Varende me parle toujours du projet de classement des grottes . Mais, ici, à la Conservation des Bâtiments de France, on est sur la réserve car la question de la propriété des grottes est encore en suspens et serait en instance devant les tribunaux . C'est aussi ce que M. Poulain a dit à M. Rolley . Je réponds au Comte en lui disant qu'il ait à fournir, avec son accord, le plan cadastral des parcelles lui appartenant et leurs relations avec les grottes, car des questions se posent si le terrain à l'entrée des grottes est à un propriétaire, alors que celui où elles sont creusées est sous le territoire d'un autre . Là il va falloir qu'il me réponde de façon précise .

.../...

Enfin le Comte me fait tout un discours pour m'entretenir du projet d'une exposition dans les Salles d'Arcy sur le thème : "Arcy témoin de l'humanité" . Il veut faire une propagande internationale sur ce thème, il me dit que ne pouvant réaliser seul et sans moyens matériels et techniques ses projets il me demande mon aide . J'ai répondu à M. le Comte que rien ne pouvait être réalisé sans votre accord, de façon à ce qu'il ne fasse pas pression sur vous en prétextant mon approbation . S'il vous parle de cette propagande et de cette exposition, vous avez le champ libre ; si vous pensez que quelque chose doit être réalisé, faites-le ; si au contraire vous ne tenez pas à ce que cela se fasse, sachez que cela ne me contrariera pas . Si l'exposition en question vous paraît souhaitable, je ne pourrais guère apporter à M. le Comte qu'un appui moral, car je n'ai aucun moyen matériel et technique à fournir pour cette entreprise .

Il me semble que ce Monsieur est très excité ; il me dit qu'il est en relation avec 7 ou 8 ministres, qu'il fait des conférences devant des assemblées de 500 à 1 000 personnes . Je pense qu'il exagère un peu . La seule chose à laquelle je tiens très fermement, c'est le classement des grottes préhistoriques .

Je tenais à vous faire part de toute cette affaire, afin que vous soyez bien informé au cas où M. le Comte viendrait à vous parler de l'un ou l'autre de ses aspects .

Si vous êtes encore à Pincevent en fin juillet et que mon assistant puisse me conduire jusqu'à vous, c'est avec plaisir que je vous y reverrais .

En attendant, je vous renouvelle, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus amicaux .

*27 July 80*

6, VILLA MÉQUILLET  
NEUILLY s/SEINE  
TÉL. 624.43.95

*Lettres aux personnes  
qui m'ont écrit*  
12 juin 1972

Chers Amis Inconnus,

Je voulais tout d'abord vous remercier pour les encouragements prodigués par vous. Vous m'avez écrit ou pris contact pour m'aider dans ma bataille pour la protection des sites d'Arcy sur Cure et de Vezelay comme aussi celle de la lutte contre la Pollution de la Rivière La Cure, et le risque de la destruction de la forêt bourguignonne.

Un comité très actif de défense s'est constitué à Saint Pere sous Vezelay et il m'assiste maintenant. Comme ~~spontanément~~ hors de son influence, des lecteurs intéressés par mes articles m'ont adressé des listes de pétition et que l'autre jour le Ministre des affaires culturelles m'a indiqué que celles ci étaient prises en considération par ses services et ceux de son collègue de l'environnement (au point que certains projets soutenus par des groupes pourtant très puissants ont du être abandonnés sous la pression de l'opinion publique concrétisée par des signatures), je pense qu'il faut continuer dans ce sens.

Je vous demande donc de faire signer tout autour de vous des feuilles précédées de la mention suivante :

" Les personnes soussignées déclarent expressément s'associer à l'action entreprise par Monsieur Gabriel de LA VARENDE pour assurer la protection des sites préhistoriques, historiques et touristiques d'Arcy sur Cure, Vezelay, Pierre -Perthuis et à celle de la Rivière La Cure et des bois avoisinants contre une pollution possible due à l'implantation d'une carrière et d'une usine de traitement de la Fluorine.

Je vous remercie à l'avance de votre aide et de l'envoi de cette pétition et je vous prie d'agréer, Chers Amis, l'expression de mes sentiments distingués.

Gabriel de LA VARENDE.

GABRIEL MALLARD DE LA VARENDE

LE II juin 1970

197

Expert près le Tribunal Administratif de Paris

Expert près le Tribunal de Commerce de Paris

(Litiges locatifs et Estimations immobilières)

6, VILLA MÉQUILLET

92-NEUILLY-SUR-SEINE

TÉLÉPHONE: 624.43.95

aff Chastenay  
-----

Monsieur le Professeur,

Je voulais vous rendre compte que notre affaire de protection des Sites d'Arcy et de Vezelay ainsi que celle de pollution de la Cure semble prendre un tour favorable. Je vous communique la lettre reçue du Ministère et mon dossier est instruit par la cousinegermaine de ma fille qui sortant de l'ENA est affectée aux affaires culturelles.

J'ai vu Samedi passé et hier à Fontainebleau Monsieur Duhamel. Je le revois le 24 prochain. Le Ministre a précisé que l'office national de Tourisme va organiser comme il s'est fait en Belgique l'année dernière "l'année mondiale des Châteaux de Bourgogne" et il va donc être pour toutes les propriétés privées et publiques de notre région un effort intense de propagande. C'est une occasion exceptionnelle et comme sur le plan du mobilier ni du décor de ma maison je ne puis rien faire de valable j'ai pensé que tout le château devrait être consacré à mettre en valeur tout le patrimoine préhistorique et historique que révèle Arcy par une exposition centrée sur le thème "ARCY TEMOIN DE L'HUMANITE".

Nous pourrions ainsi montrer ce que seulement vous vos élèves ont vu et trouvé dans le sol arcynien. Particulièrement les gravures rupestres et les grottes explorées. Le groupe Monne et Vercors pourrait aussi réaliser la Synthèse de ses explorations. 4 salles, La Bergerie et les communs pourraient être utilisées à plein.

Cette exposition ne peut être réalisée que par des spécialistes et je pense si vous êtes d'accord pour concrétiser cette idée il faut commencer des maintenant. J'ai besoin de savoir très rapidement si un tel projet peut être réalisé car je demanderais alors le concours de la Caisse des Monuments historiques et éventuellement les spécialistes nécessaires muséographes pour en effectuer la mise en oeuvre.

Un financement possible pourrait être assuré par les éditeurs de vos livres qui ainsi feraient ~~xxxx~~ une publicité mécénale, fort valable compte tenu de la diffusion à l'Étranger. L'idée de cette manifestation m'est venue en lisant le guide michelin de Bourgogne qui signalait dans son ouvrage spécialisé sur Arcy l'initiation photographique à la préhistoire que j'avais tenté dans une petite pièce des Communs.

Enfin on vient de me signaler que le collège de Joigny qui avait reçu en héritage la collection de l'abbé Parat veut se débarrasser d'une masse immense de pièces préhistoriques ? Il ne faut pas à mon

101 1

Laisser partir tout cela soit en vente publique soit à l'étranger et elle devrait pouvoir être replacée en Arcy où elle a été trouvée pour la plupart. Personnellement je vais prendre contact avec le Supérieur de l'Etablissement parce que je pense qu'il est inadmissible que ce travail de toute une vie soit dispersé et sorte de Bourgogne. Pouvez vous aussi m'aider dans cette deuxième action.

Je vous remercie à l'avance de votre réponse, Monsieur le Professeur, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G du Lavau

Gabriel de La Varende

P.S. 10) copie de ma lettre aux maires Bourguignons.

20) copie de ma lettre au Duc de la collégiale St Jacques.

Si vous pouvez aussi de votre côté faire recueillir des signatures par vos élèves cela sera fort utile.

6, VILLA MÉQUILLET  
NEUILLY s/SEINE  
TÉL. 624.43.95

10 juin 1972

Monsieur le Maire ,

Sans doute vous avez pu voir dans la presse regionale mon intervention en faveur de Sites aussi prestigieux que Vezelay et Arcysur Cure-Saint Moré.

Mais, la Menace qui s'eleve de Pierre-Perthuis malgré les declarations optimistes de la société interessée c'est à dire Pechiney ne concerne pas seulement une region au passé prestigieux mais la Nature toute entiere les Hommes compris et une Aire considerable qui deborde tres largement au delà de l'implantation industrielle projetée.

Il y a eu une conspiration du Silence car les interets et les profits sont considerables mais les degats pour une occupation de 15 années le seront aussi .C'est pas seulement la defense de nos vies, de nos arbres ou de nos betes qui est en jeu mais aussi celles de nos enfants car les effets nocifs ne se feront sentir que lorsque l'exploitation cessera c'est à dire dans une decade et demie.

Les americains (qui ont 15 années d'avance sur nous car ils sont rentrés bien avant nous dans l'ere industrielle où la machine pense pour l'homme et dicte aux technocrates des décisions où les valeurs spirituelles ne sont pas prises en consideration) sont sensibilisés bien plus que nous Français aux problemes de pollutions et leurs rapports sont accablants.

Nous sommes en ce moment en periode pré-électorale. Ce moment est particulierement favorable car nous devons quelque soit notre tendance politique obliger nos élus à definir leur position face à la protection de la Nature et à la Pollution .

Si dans le comité de defense qui s'est constitué en la Mairie de Saint Pere nous sommes groupés dans un coude à coude fraternel sans distinction de sexe, d'age, de condition ou d'opinion c'est que la lutte que nous menons est celle de l'espece pour survivre et non pas une action teintée de politique ou d'interet. Les lettres reçues de toute la France tous les articles parus dans toute la presse y compris des journaux Nationaux .les petitions qui se signent dans les cafés de Paris ou dans des ateliers comme dans des maisons bourgeoises et l'action des femmes qui font du porte à porte en faveur de notre action sont révélateurs de l'interet majeur que l'on porte à notre region menacée.

Je vous demandé de nous aider , d'etablir des listes de petitions pour montrer aux autorités qui instruisent notre dossier que ce n'est pas une jacquerie de quelques uns mais le voeu d'un terroir qui veut survivre.

M. A.

Pour vous permettre de vous rendre compte de l'impact de ma  
mise en garde je vous prie de trouver ci inclus l'une des  
lettres qui accompagnait l'envoi spontané d'une centaine de  
signature .

En vous remerciant de nous aider je vous prie d'agréer ,  
Monsieur le Maire , l'expression de mes sentiments les plus  
distingués .

Gabriel de LA VARENDE.

PJ I

MINISTÈRE DES  
Affaires Culturelles

Direction  
de l'Architecture

3, rue de Valois, Paris 1<sup>er</sup>

---  
Sites N<sup>o</sup> 1156  
---

9 JUIN 1972

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les atteintes qui seraient portées aux sites de la vallée de la Cure et aux abords de Vezelay, par l'exploitation dans cette région, d'une mine de fluorine par la société Pechiney.

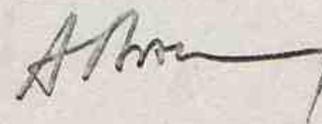
En ce qui concerne les peintures rupestres d'ARCY SUR CURE, j'ai demandé au service responsable de la sauvegarde des valeurs archéologiques de mettre à l'étude un dossier de protection de ces grottes.

S'agissant, d'autre part, des pollutions qui résulteraient de l'exploitation projetée, j'ai saisi M. le Ministre chargé de la Protection de la Nature et de l'Environnement qui est plus particulièrement compétent sur ce problème, d'autant plus que cette implantation se situerait dans le parc naturel régional du Morvan dont la mise en oeuvre ressort de ses compétences.

Méanmoins je fais procéder à une enquête sur place par mes services sur cette importante question et ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui auront pu être données à cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Architecture



Alain BACQUET

Monsieur Gabriel de la Varenne  
Villa Mequillet

92 - NEUILLY SUR SEINE

GABRIEL MALLARD DE LA VARENDE

LE 3 avril 1972

1972

Expert près le Tribunal Administratif de Paris  
Expert près le Tribunal de Commerce de Paris  
(Litiges locatifs et Estimations immobilières)

6, VILLA MÉQUILLET  
92-NEUILLY-SUR-SEINE  
TÉLÉPHONE : 624.43.95

Monsieur le Professeur LEROI-GOURHAN  
89 Vermenton

---

Le chastenay

---

Monsieur le Professeur ,

Par vos élèves vous avez appris le mauvais coup qui est en train de se faire aussi bien contre le site des Grottes d'Arcy sur Cure (par le passage d'une ligne électrique à H.T à travers le bois des grottes , les rochers de St Moré , comme aussi les terres du Vallot), que contre la Nature, la flore et la faune.

Heureusement j'ai examiné les conventions que l'on voulait me faire signer et je me suis rendu compte du desastre qu'allait commettre ce transport d'énergie destiné, c'en est sûr , à l'usage polluante de fluor de Semizelles prévue par Pechiney. qui va dévaster la forêt voisine .

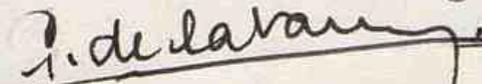
Ayant déjà il y a 2 ans interdit à Vernon la "B.P" de construire un complexe de Petro-chimie qui allait empêcher les habitants de respirer et 2° polluer les eaux de source, je connais la méthode . Si je n'ai pu obtenir la suppression de l'Usine , mes amis et moi avons retardé sa construction de 2 ans et nous avons obtenu que la distillerie soit non-polluante ( ce qui a coûté à la puissante société de Pétrole un milliard eet demi d'investissement de plus)

Pour la Bourgogne, je recommence le meme travail et je vous demanderai votre appui .

Déjà, pour la ligne électrique, je suis bien placé car le perimetre de protection des Monuments Historiques résultant du Classement du Chastenay va me servir. J'ai demandé à Monsieur DUHAMEL que je connais personnellement le classement des Grottes Préhistoriques pour permettre de défendre le site .

Vous avez surement appris que ma Parente, Madame du Sablon, est décédée et que j'ai repris la gestion et l'usage des Grottes. A ce titre je serais particulièrement heureux si vous, ou vos élèves ou collègues, pourraient reprendre les fouilles. Nous pourrions organiser un camp international de Jeunes en logeant ceux-ci dans le Chastenay, comme sont hébergés les spéléologues de YONNE et VERCORS. Je suis à votre disposition pour vous entretenir de la question et vous pouvez m'appeler à mon bureau à CEN 76.40.

Je vous remercie de votre aide et je vous prie d'agréer , Monsieur le Professeur l'expression de mes sentiments distingués.

  
Gabriel de La Varende.

13

14

Copie de ma lettre au Directeur du collège  
St Jacques.

Mon troisieme propos de ma lettre et je m'en excuse de sa longueur, est le probleme de la collection prehistorique que le savant abbé ~~aiat~~ legués à votre établissement. On m'a dit que vous pensiez vous en debarasser. Elle presente pour tous ceux qui s'occupent de préhistoire un interet capital et il serait dommage qu'elle soit dispersée. Comme j'ai transformé ma maison en local communautaire et que la plupart des pieces recueillies l'ont été à Arcy je verrais tres bien dans la grande salle de la Bergerie (2 niveaux de 40 m de long sur 15 de large) ce batiment transformé en musée de la prehistoire et cette collection présentée avec les techniques muséographiques actuelle qui procurent un excellent enseignement didactique. Si l'information est vraie j'aimerais connaitre vos conditions car je puis la faire acquerir soit par la caisse des Monuments historiques, soit par des amateurs passionnés. Avant de faire des démarches dans ce sens et d'alerter mes amis journalistes qui soutiennent mon action totalement désintéressée, je ne voulais rien faire sans avoir pris contact avec votre college. Bien que 3/4 normand mon 1/4 Bourguignon résurge avec violence et m'oblige pour la defense de ce terroir à mille choses difficiles, d'autant plus que mes moyens sont limités : Je croulesous les emprunts que j'ai du faire pour éviter la destruction du Manoir d'Arcy et sa mise hors d'eau: j'ai reçu un immeuble en etat de dégradation avancée à cause de l'incurie de ma parente :

Je m'excuse de cette tres longue lettre. Monsieur le Directeur et je

J Vent

21 octobre

32. Voidevut

92130 187 1/2 N<sub>x</sub>

Cher Patrice,

Retour du voyage aux USA je trouve  
cette demande de N. de la Varenne de  
tout voir copie - je n'y répondrai  
sans votre avis - il est noté  
à l'annexe que la grotte soit dévoté  
à tort et à travers si c'est fait sans  
votre intervention - je ne sais pas ailleurs  
s'il a l'intention de parler de Pullz -  
Enfin j'ignore si vos relations sont faites...

Je vous téléphonerai d'ici peu à ce  
mpt de façon à ne pas trop tarder  
pour la reprise -

15-01

Par ailleurs l'encyclopédie Groler me demande  
les monuments en existant ou des ruines de  
certaines églises - Parlez vous me le mis  
certaines des d'Éclair ? Dois-je écrire  
ou lire Baraudharian ? Françoise pourrait-elle  
me donner son adresse si nécessaire.

A vous deux l'affection  
souveraine de toute la famille

Verré!

PS. Aline a "séjourné" chez Kaps  
et été fort honorablement.

Je vous envoie ici un peu de chères lettres

RAPPORT SUR L'INTERET GÉOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE  
DE L'ENSEMBLE DES FALAISES ET DES GROTTES  
D'ARCY-SUR-CURE ET DE SAINT-MORÉ

---

L'ensemble géologique constitué par le double méandre de la Cure entre Saint-Moré et Arcy-sur-Cure offre un intérêt considérable par sa structure géologique comme par son contenu archéologique. Ce massif calcaire, taraudé par la Cure, est un témoin, à peu de kilomètres des formations granitiques du Morvan, de la ceinture corallienne qui bordait à l'ère secondaire le bassin de la mer jurassique. Par les bancs de rognons siliceux qui coupent une partie de sa base, cette formation calcaire a fourni à l'homme préhistorique la matière première d'une partie de son outillage de pierre taillée (grottes d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré), par les calcaires tendres de ses parties hautes, elle a donné lieu, au Haut-Moyen Age à la fabrication de sarcophages de pierre dont on retrouve les témoins sur place (carrière de sarcophages d'Arcy) et dans toute la région (Carré-les-Tombes et nombreux cimetières mérovingiens de l'Yonne). Ces falaises calcaires qui constituent un conservatoire zoologique et botanique exceptionnel, se recommandent à la conservation non seulement par l'intérêt esthétique qu'elles offrent, mais aussi par leur intérêt sédimentologique et spéléologique. Du point de vue de la paléoclimatologie et de l'hydrologie, les couches sédimentaires de cette portion de

vallée offrent un intérêt particulier, dû aux conditions de leur dépôt dans les nombreuses cavités où elles se sont conservées et aux témoins animaux et humains (ossements et objets de pierre taillée) qu'elles recèlent. Les travaux géologiques et archéologiques qui se sont poursuivis dans cette région depuis un siècle ont apporté sur le déroulement des périodes glaciaires et interglaciaires dans le bassin parisien de précieuses informations. Depuis les hippopotames des débuts du Quaternaire jusqu'aux lions, aux mammoths et aux rennes de la dernière période froide, les sables et argiles d'Arcy et de Saint-Moré ont livré l'une des séries de paléontologie du Quaternaire les plus importantes et les plus complètes que possède la France.

Les grottes d'Arcy et Saint-Moré constituent l'unique ensemble spéléologique de la région parisienne et, hormis les grottes du Jura, elles représentent le groupe de cavernes le plus important de toute la moitié nord de la France. Plus de vingt cavités sont rassemblées sur quelques kilomètres carrés, parmi lesquelles les unes ont une valeur surtout archéologique, alors que les autres allient à l'archéologie leur intérêt spéléologique et touristique. Telle est la "Grande Grotte", célèbre depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et qui développe un réseau souterrain de plus de deux kilomètres. Telles sont aussi la "Grotte des Fées" qui contient, sur deux étages, un réseau hydro-spéléologique très important, la "Perte de la Cure" et sa résurgence qui attestent l'existence d'un réseau considérable et encore très incomplètement connu.

Comme témoin géologique et comme site naturel, les grottes d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré s'offrent par conséquent comme un ensemble exceptionnel, dont la préservation à ces seuls titres s'imposerait déjà.

### Archéologie

L'intérêt archéologique de l'ensemble Arcy-Saint-Moré est au moins aussi considérable que son intérêt comme site naturel. Les différentes cavités ont livré en abondance des vestiges de l'activité humaine se rapportant à la plupart des étapes de la préhistoire et des débuts de l'histoire, depuis le Paléolithique ancien jusqu'au Moyen-Age. Le marquis de Vibraye, dans les années 60 du XIXe siècle, l'abbé Parat au début du XXe, nous-même de 1946 à 1963 y ont conduit des fouilles dont la publication a donné à l'ensemble Arcy-Saint Moré une réputation internationale. Il reste encore à découvrir probablement plus qu'il n'a jusqu'à présent été mis au jour. Les fouilles exigent un appareil scientifique de plus en plus important et le concours de spécialistes : la protection efficace de ce capital archéologique ouvrirait la perspective d'une mise en valeur scientifique dans le futur.

On peut se faire une idée du potentiel archéologique par un bref exposé de ce qui en est déjà connu. L'ensemble Arcy-Saint Moré a livré du Paléolithique ancien, remontant à plusieurs centaines de milliers d'années, dans la grotte de l'Hyène. Une très ancienne industrie sur galets y a été découverte, associée à une faune tempérée chaude (tortue, daim, castor).

Du Paléolithique moyen (plus de 50.000 ans) a été exhumé dans plusieurs grottes (grotte des Fées, de l'Hyène, du Renne... Il faut signaler notamment la découverte de plusieurs fragments d'hommes de Néanderthal.

Du Paléolithique supérieur (35.000 à 8.000) a été mis au jour dans plusieurs grottes d'Arcy et de Saint-Moré (grottes des Fées, du Trilobite, du Renne, du Mammouth...). La grotte du Trilobite a livré les seuls objets décorés magdaléniens connus dans le bassin parisien. La grotte du Renne a offert par la succession de ses 14 niveaux archéologiques une des séries stratigraphiques les plus importantes de France. On y a

découvert en outre les emplacements de tentes circulaires, charpentées par des défenses de mammouth. C'est dans cette grotte qu'a été étudiée par l'analyse des pollens fossilisés, l'évolution du couvert végétal aux différentes époques. Ce travail a donné lieu à la dénomination d'un "interstade d'Arcy-sur-Cure", période climatique définie ici pour la première fois. La grotte du Cheval contient une série de gravures pariétales (renne, bisons, mammouths) magdaléniennes (environ 10.000 avant notre ère) d'un intérêt scientifique et artistique très important.

Du Néolithique et de l'Age du Bronze (5.000 à 800 avant notre ère), ~~daésé~~ rencontré dans plusieurs cavités, notamment dans la "Grande Grotte" où un gisement important se trouve dans une salle au bout du canal du Lavoir des Fées. La grotte de Nermont, dans la falaise de Saint Moré, a livré de très nombreux documents se référant à ces périodes ; elle constitue, avec une enceinte semi-circulaire située sur le plateau et communiquant avec elle par une cheminée un ensemble défensif d'un type rare.

Du Premier Age du Fer jusqu'au Haut-Moyen Age, les témoins sont nombreux. Une sépulture du Premier Age du Fer, a été découverte en 1963 dans une cavité de l'extrémité sud de la falaise de Saint-Moré. Le camp de Cora, avec son rempart bien conservé, constitue un remarquable témoignage des structures défensives de la région entre le VIIe siècle avant notre ère et la fin de la période gallo-romaine. De très nombreux vestiges romains ont été trouvés dans les grottes et dans la plaine des Girolles où s'élevait une importante villa. Il faut encore signaler la Fontaine de Saint Moré dans la portion ouest de la falaise d'Arcy, lieu de culte antérieur à la conquête romaine mais dont la fréquentation s'est prolongée jusqu'au XXe siècle. Enfin, au voisinage de la Fontaine de Saint-Moré, l'extraordinaire "carrière de sarcophages", miraculeusement conservée depuis le Haut-Moyen Age, avec les surfaces préparées pour le débitage des blocs et plusieurs ébauches de sarcophages encore engagés dans la paroi.

Ce rapide inventaire des trésors archéologiques de Saint Moré et d'Arcy-sur-Cure montre à quel point il serait opportun d'y constituer une réserve à la fois naturelle et archéologique. Aucun site équivalent n'existe, à proximité de la capitale, où se trouvent rassemblés à la fois, dans un cadre géologique exceptionnel, autant de témoins du passé humain.

André Leroi-Gourhan

Professeur à la Sorbonne  
Membre du Conseil national de la  
Recherche archéologique

Archives  
Avey

Le Grotte d'Enlène



Vient de paraître

## « Le père Leleu, troglodyte » par Jean-Pierre Brésillon

MACON. — Le tout récent livre de Jean-Pierre Brésillon, professeur à Saint-Vallier, raconte l'histoire d'un personnage qui a existé, qui est mort assassiné, en 1913, et, qui vécut les trente dernières années de sa vie, en Bourgogne du Nord, exactement dans la grotte d'Arcy, près d'Avallon.

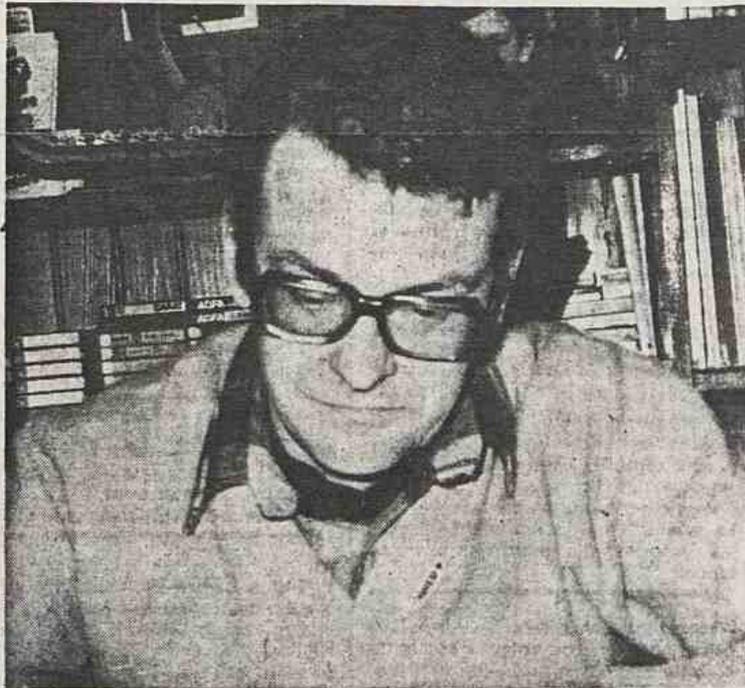
Il s'agit d'un récit, mais, l'auteur et l'éditeur (éditions de Civry, 89, rue de Lyon, 89200 Avallon) inscrivent sur la page de couverture, le mot « roman ».

Il faut dire que pour écrire cette histoire, Jean-Pierre Brésillon est parti de faits connus, et, qu'il a dû remonter le temps afin de rélater des faits beaucoup moins certains.

Ce père Leleu constituait, en effet, une « figure » de l'avant-1914 : nombre de gens venaient de Paris et d'ailleurs, le visiter dans sa grotte, et, il posait complaisamment devant les photographes de cartes postales. Il racontait des tas de choses...

Mais, son passé était-il vrai ? Leleu n'était-il pas « un vieux mythomane comme tous les ratés » ? Et, « au bout d'une vie médiocre, ne s'était-il pas fabriqué un passé d'exception, auquel, il avait fini par croire ? ». Avait-il vraiment fait la Commune de 1871 ? Et, le bain ? Et, l'Algérie ? Avait-il vraiment côtoyé Elisée Reclus, et, le grand-père de Léon Jouhaux ? Rien de tout cela n'était invraisemblable, mais, il était difficile d'en être vraiment certain.

Et, l'auteur, à son tour, donne libre cours à ses qualités de conteur. Dans un style riche et



facile, (peut-être, parfois, un peu trop facile), il déroule, sous nos yeux, l'histoire de cet ermite, « trogne classique, cuite aux intempéries, brûlée des gelées comme du soleil à peine émergée d'une barbe libre, folle, superlatrice, et, flottant au vent comme la crinière sur le col grasseux ».

Avec minutie, il a reconstitué le passé réel ou inventé du père Leleu : le Paris de Louis-Philippe, (avec l'excellente évocation d'une blanchisserie), la Commune et ses combats, et, bien sûr, la vie du troglodyte dans un caveau, en pleine falaise à Saint-Moré, « petit village, joli comme une gravure ». Il trouve même une explication à son assassinat, qui, à

l'époque, était demeuré mystérieux.

De ce vieux bonhomme sympathique sans l'être vraiment, Jean-Pierre Brésillon fait un véritable héros de roman. Son livre est empreint à la fois d'un certain humour amer et d'une grandiloquence parfois épique, et, il s'en dégage, une indéniable philosophie. Et, quand on l'a refermé, on se prend à penser que Jean-Pierre Brésillon possède une qualité qui devient bien rare aujourd'hui : le talent.

Henri NICOLAS

NOTRE PHOTO. — Jean-Pierre Brésillon.

au cas où ça intéresserait les fidèles d'Arcy....

Très cordialement.

J.P.B.

17 novembre 1982

Madame Annie ECHASSOUX  
Action Culturelle Municipale  
Mairie de Nice  
06074 NICE Cedex

Madame,

Nous vous avons fait parvenir en mai dernier, par l'intermédiaire de M. de Lumley, un certain nombre de documents pour l'exposition du congrès de Paléontologie humaine qui s'est tenue à Nice. Il s'agissait en particulier de 2 diapositives et d'1 négatif noir et blanc concernant Arcy-sur-Cure. Certains de ces documents nous sont actuellement défaut et je me permets de vous demander s'il serait possible de les récupérer. assez rapidement.

J'écris également à M. de Lumley pour lui faire la même demande, en y ajoutant 4 diapositives et 2 négatifs noirs et blancs de Pincevent que nous lui avons communiqués, mais peut-être n'est-ce pas vous qui avez eu l'usage de ces derniers documents.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Madame, à mes sentiments les meilleurs.

F. DAVID

UNESCO  
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE  
NICE - 16/24 OCTOBRE 1982

*l'Homo erectus et la place de l'Homme de Tautavel parmi les Hominidés fossiles*

NICE, le 16 MARS 1982

Monsieur C. FARIZY  
Chaire de Préhistoire  
Collège de France  
11, place Marcelin-Berthelot  
75005 - PARIS

Monsieur,

Nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir participer à l'exposition sur l'Origine et l'Evolution de l'Homme en nous envoyant une documentation sur le gisement d'Arcy-sur-Cure.

Si cela vous convient, vous pourriez déposer l'ensemble de ces documents à l'Institut de Paléontologie Humaine, 1 rue René Panhard 75013 - PARIS en notant qu'ils sont destinés à l'exposition de Nice. Ils nous seront alors apportés par une des personnes du Laboratoire de Préhistoire venant à Nice au mois de Mai.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Annie Echassoux*

Annie ECHASSOUX  
Commissaire de l'Exposition.

UNESCO  
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE  
NICE - 16 / 21 OCTOBRE 1982  
*l'Homo erectus et la place de l'Homme de Tautavel parmi les Hominidés fossiles*

NICE, le 7 JANVIER 1982

Professeur André LEROI-GOURHAN

Monsieur le Professeur,

Comme nous vous l'avions annoncé au mois d'août 1981, nous organisons une importante exposition sur l'Origine et l'Evolution de l'Homme qui se tiendra à NICE du 16 au 21 Octobre 1982, pendant le Premier Congrès International de Paléontologie Humaine.

Cette exposition est appelée à se déplacer par la suite, en France tout d'abord, vers PARIS, puis en Europe et dans le monde entier.

Nous aurions aimé présenter le résultat de vos recherches et nous attendons les documents que vous voudrez bien nous adresser sur le site de *Arcy sur Cure*

Il ne nous reste que quelques mois pour préparer cette exposition qui présentera l'ensemble des hominidés fossiles et fera le point sur la recherche actuelle concernant l'Origine et l'Evolution de l'Homme.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir, le plus rapidement possible, les documents et les objets destinés à cette exposition à l'adresse suivante :

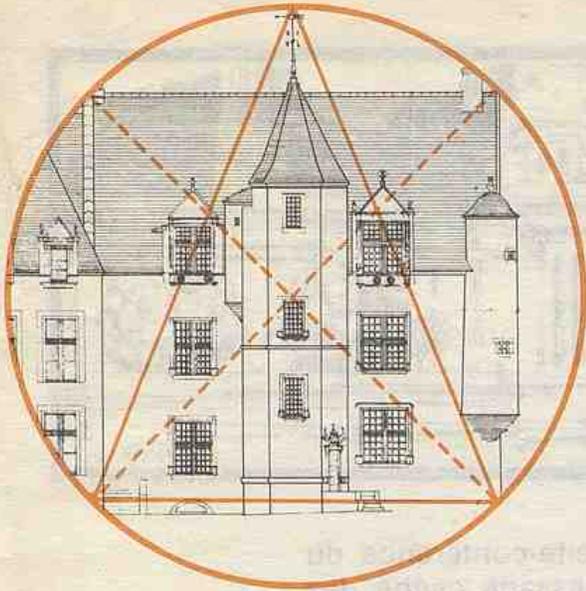
Madame Annie ECHASSOUX  
Commissaire de l'exposition  
Congrès International de Paléontologie Humaine  
Action Culturelle Municipale  
Mairie de NICE  
06074 - NICE CEDEX

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs *et de mes pensées respectueuses.*

Pour H. de LUMLEY  
Professeur au Museum National  
d'Histoire Naturelle,

Annie ECHASSOUX  
Commissaire de l'exposition,

*A Echassoux*



# Le Manoir du Chastenay

Classé monument historique

**Adresse postale :**  
M. Michel JOUBLIN  
89270 ARCY-SUR-CURE

**Téléphone :**  
En saison : (86) 40.90.63  
Hors saison : (86) 40.92.24

**Ouverture :**  
Pour les groupes,  
toute l'année.  
Sur demande.

**Responsable et animateur  
d'un voyage touristique**

Cher Monsieur,

Après avoir visité les célèbres grottes d'Arcy (1 heure),  
nous vous conseillons vivement la visite-conférence au Manoir du Chastenay (1 heure) à moins de 800 m des grottes.

Maison templière et alchimique où chaque détail architectural a un sens caché ou ésotérique :

- la beauté et le charme de cet antique manoir ;
- ses proportions et son harmonie architecturale ;
- le thème insolite et passionnant de la conférence ;
- la découverte progressive du message caché des bâtisseurs de ces époques révolues que nous livrent les admirables et étonnantes sculptures qui ornent sa façade.

La qualité du conférencier et sa culture passionnent tous les publics y compris les scolaires.

A ne pas manquer, un grand moment de votre voyage.

Un programme qui vous attirera des compliments.

Vous y viendrez et reviendrez.

Visite-conférence en anglais, allemand, hollandais pour groupes étrangers.

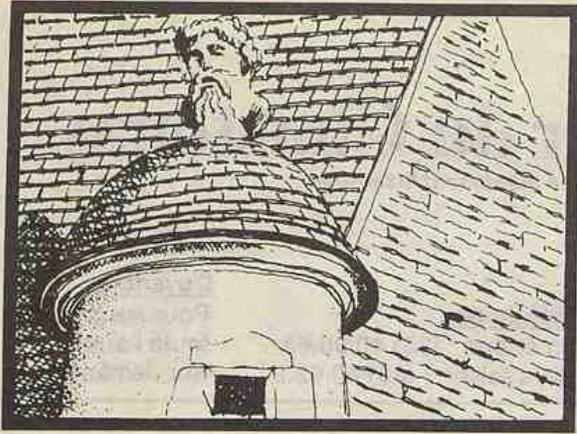
A bientôt à Arcy-sur-Cure...

**Tarif réduit pour groupes et enfants**

**Accès :** R.N. 6 ; Autoroute A 6 (sorties Auxerre Sud et Avallon).

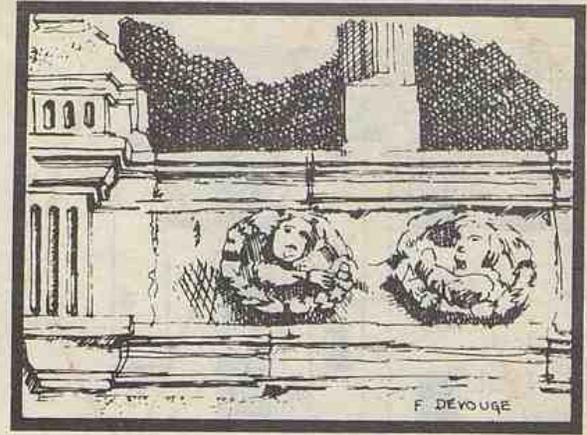
**Ouverture :** toute l'année pour les groupes sur demande, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

22 - 1

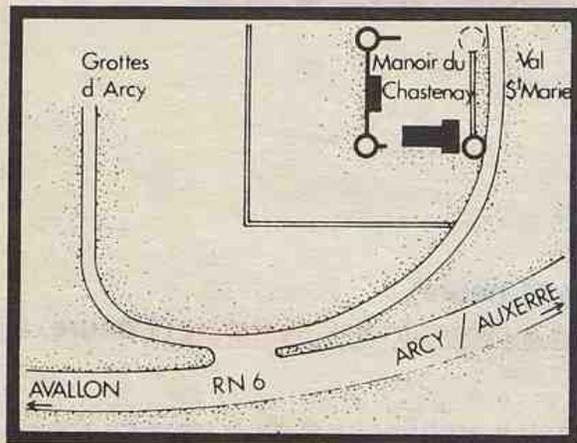


# VISITEZ LE MANOIR DU CHASTENAY

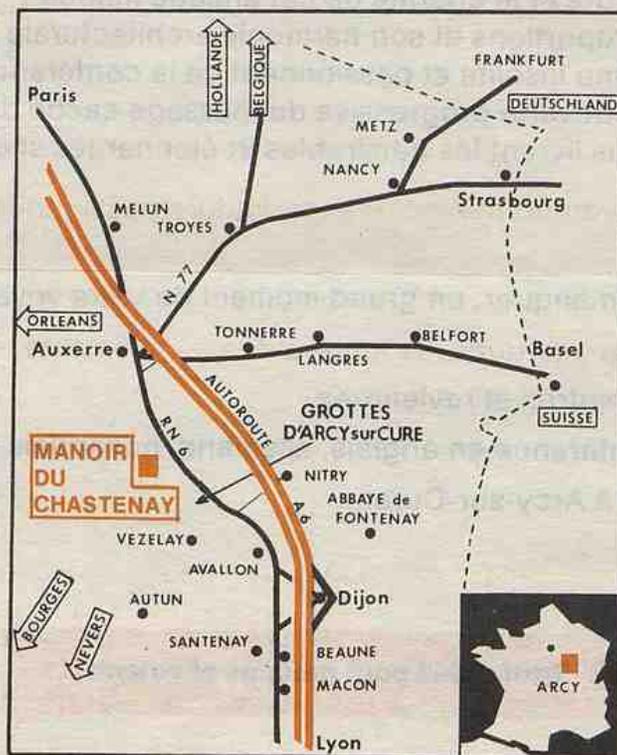
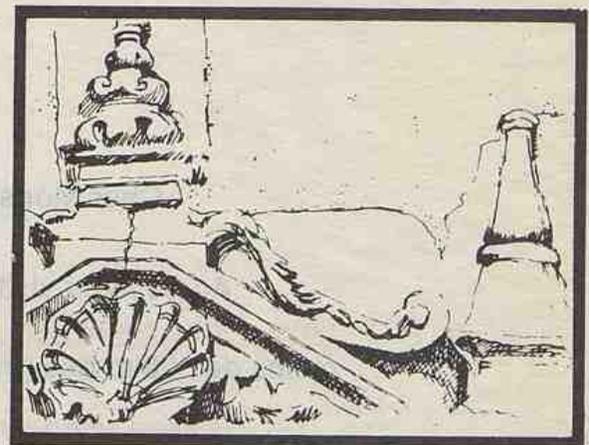
*Classé monument historique*



« Vous serez séduits par l'étrange et insolite visite-conférence du propriétaire. Vous recevrez et comprendrez le message caché des sculptures de ce logis templier et alchimique. Il vous initiera au calcul du nombre d'or, clef de l'Harmonie architecturale du Moyen Age, aux symboles de l'homme et la matière, l'athanor, la recherche de la pierre philosophale, la montée vers la connaissance et la perfection au travers du cryptage de ces sculptures ésotériques bourguignonnes.

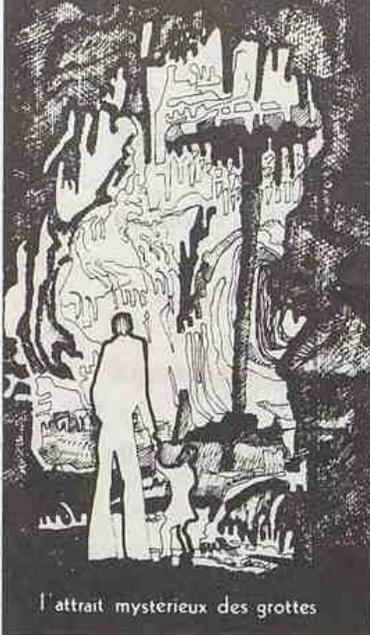


Une visite  
comme vous  
n'en avez  
jamais connue...  
un inoubliable  
souvenir de  
vacances... »  
H.M.P.



**Animateur de groupes**  
*Conservez et classez cette circulaire,  
elle vous servira un jour prochain.*

# GROTTES D'ARCY



## GROTTES D'ARCY-SUR-CURE

Téléphone : en saison (86) 40.90.63  
hors saison (86) 40.92.24

Route Nationale 6  
89650 ARCY-SUR-CURE

### VOYAGE ANNUEL SCOLAIRE

- ◆ Initiation à la géologie
- ◆ Utilisation judicieuse des 10 %

Monsieur le Directeur,  
Messieurs les Professeurs de Sciences naturelles,  
d'Histoire,  
de Géographie.

Messieurs,

La Direction des grottes d'Arcy désire attirer votre attention sur l'intérêt culturel et social qu'offre la visite de ces grottes.

L'année dernière, 20 000 scolaires ont visité les grottes d'Arcy sous la direction de leurs directeurs, de leurs professeurs, des animateurs culturels ou des responsables des diverses œuvres ou associations scolaires.

Ce sont pour la plupart :

- Des élèves des classes primaires** dans le cadre des activités d'éveil ou des voyages annuels.
  - Chaque année, une autre génération d'enfants des écoles primaires visitera pour la première fois les grottes d'Arcy avec l'émerveillement de la nouveauté.
- Des élèves des classes secondaires sur l'initiative de leurs professeurs d'histoire naturelle ou de géographie, ou chargés des cours d'écologie.**
  - Chaque année, une autre génération des classes de 4<sup>e</sup> les visitera avec un intérêt nouveau soutenu par leurs fraîches connaissances géologiques, préhistoriques ou écologiques.

Plusieurs dizaines de milliers de parents d'élèves ont également visité les grottes l'année dernière au cours de voyages d'amicales de parents, sur l'initiative de leur président, des directeurs d'écoles ou des professeurs, sans compter les visites organisées par les comités d'entreprises, les mairies, comités culturels et associations diverses et fort nombreuses.

#### Cet intérêt est justifié car les GROTTES D'ARCY sont :

- Les grottes aménagées les plus au nord de la France.
- Les grottes aménagées les plus près de Paris.
- Elles sont vastes et comptent près de 900 mètres de promenade souterraine.
- Elles sont très bien décorées de stalactites, stalagmites, gours et autres concrétions par rapport aux autres grottes de France.
- **Une coupe du sol** montre les différentes strates ou couches de dépôts formés au cours des différentes périodes géologiques ou d'occupation de la caverne : humus, sable, roches, sable, humus, sable, argile.
- Elles contiennent deux lacs souterrains.
- Elles sont situées dans un cadre exceptionnel de verdure, de rochers et de rivière ombragée où il est agréable de se promener, piquer-niquer, dans une région particulièrement belle (VÉZELAY, AVALLON en MORVAN sont à quelques kilomètres seulement).

PRIÈRE DE PLACER AU TABLEAU D'AFFICHAGE

**Elles sont très bien desservies :**

- par l'autoroute A. 6, sortie AUXERRE SUD ou NITRY ;
- par la route Nationale n° 6 ;
- par la S. N. C. F., gare d'ARCY-SUR-CURE.

**IMPORTANT**

Elles sont très bien aménagées et ne **présentent aucun danger pour les enfants** : pas de gouffre ni d'ascenseur ; installations parfaitement entretenues, contrôlées ; sanitaires et parking.

Les grottes sont de loin l'attraction touristique la plus importante de l'Yonne et sans doute de Bourgogne si l'on se réfère au nombre d'entrées.

Quel enfant ne garde longtemps un bon souvenir de telles sorties dans l'amitié et la camaraderie ?

— **Soyez la pierre angulaire de cette amitié, de cette camaraderie, organisez dès maintenant une visite des GROTTES D'ARCY !**

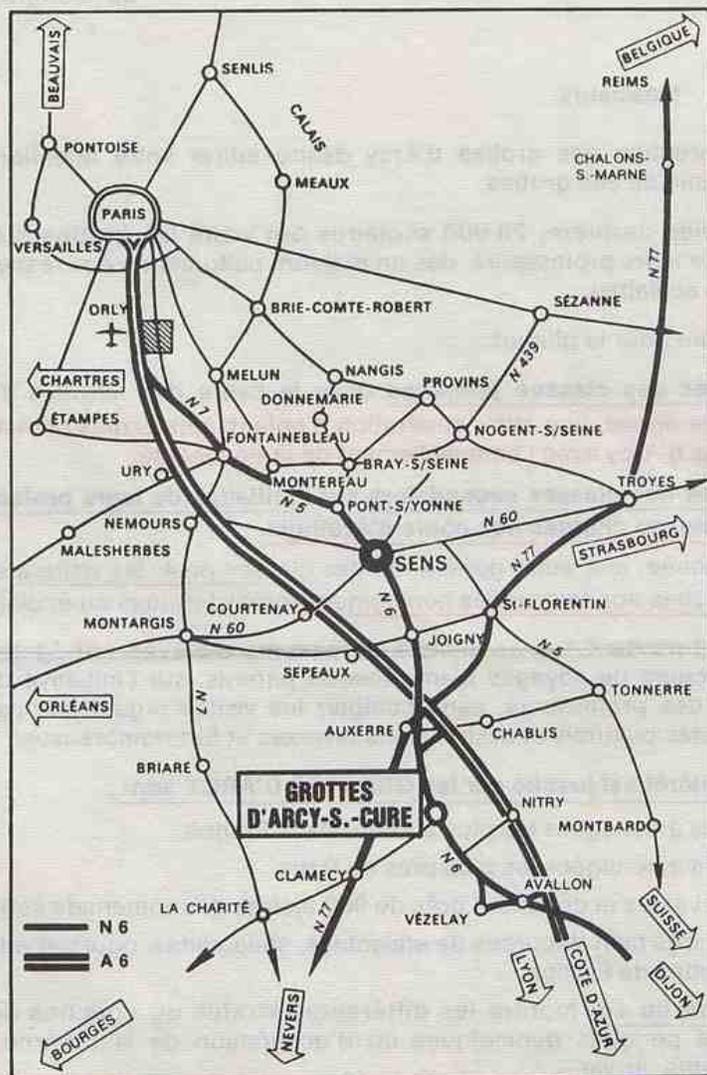
Pour tous renseignements complémentaires et pour retenir jours et heures de visite à la demande, écrivez ou téléphonez à

**M. le Chef d'exploitation des GROTTES D'ARCY,  
89650 ARCY-SUR-CURE.**

**TARIF RÉDUIT POUR GROUPES ET ENFANTS**

Soyez assurés, Monsieur le Directeur, Messieurs les Professeurs, de nos dévoués sentiments.

L'ADMINISTRATEUR DES GROTTES.



**ANIMATEURS DE GROUPES**  
*Conservez et classez cette circulaire,  
elle vous servira un jour prochain.*



## ARCY-SUR-CURE

Yonne

### ■ ADRESSE POSTALE

**M. MICHEL JOUBLIN**  
(chef d'exploitation)  
89270 Arcy-sur-Cure

### ■ TÉLÉPHONE

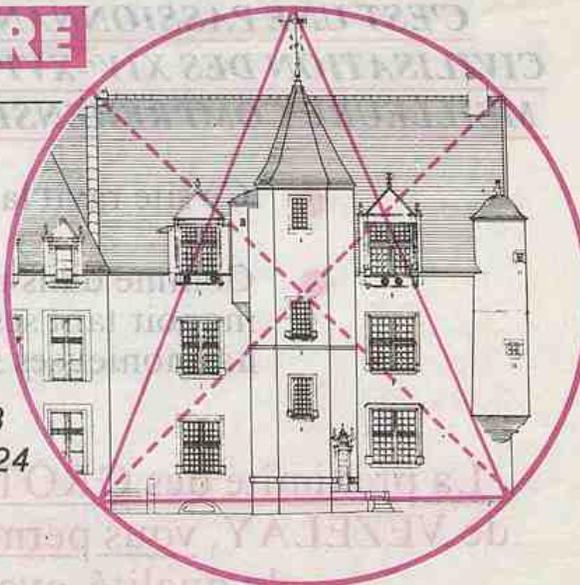
– En saison : (86) 40.90.63  
– Hors saison : (86) 40.92.24

### ■ OUVERTURE

De MARS à OCTOBRE  
de 9 à 12 heures  
et de 14 à 18 heures

### ■ POUR LES GROUPES

Toute l'année sur demande.



## LE MANOIR DU CHASTENAY

classé monument historique

**DU  
NOUVEAU**

Cher Monsieur  
et Animateur de Groupe

Nous avons l'extrême joie de « lancer » un « produit nouveau » en plus de nos grottes que vous connaissez déjà depuis longtemps et dont la renommée n'est plus à faire depuis 1900.

Nous vous proposons – à 500 m du carrefour des grottes – au Val-Sainte-Marie, hameau d'Arcy – la visite-conférence de l'antique et ravissant MANOIR DU CHASTENAY.

Cette étrange et insolite visite-conférence transportera votre groupe dans le royaume – si séduisant – du mi-rêve mi-réalité où chacun des actes de l'architecte, du sculpteur, du compagnon ayant participé à la construction du CHASTENAY transmet un message caché des anciens commenditaires de ces lieux.

Les talents et la culture du conteur enchantent l'esprit de tous les publics – y compris les scolaires.

### POST-SCRIPTUM

*A la suite de longs travaux, nous avons supprimé 80 marches et aménagé le cheminement de telle sorte que les GROTTES D'ARCY sont, dès maintenant, les plus faciles à visiter et les plus accessibles de France.*

*Nous avons transformé l'éclairage de la salle de la Vierge qui est maintenant éblouissante. Les cristaux des stalactites scintillent de mille éclats.*

**C'EST UNE PASSIONNANTE INTRODUCTION A LA PENSÉE ET A LA CIVILISATION DES XIV-XVI SIÈCLES ET UNE INTRODUCTION POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'ARCHITECTURE BOURGUIGNONNE**

- Ce site ravit la vue et l'âme du touriste.
- Comme dans un rêve, chacun aimerait posséder ce ravissant manoir tant ses dimensions réduites, ses proportions heureuses et harmonieuses sont de taille humaine !

La proximité des GROTTES, du MANOIR DU CHASTENAY, de VÉZELAY, vous permettent d'organiser un circuit passionnant, de qualité, avec peu de frais de déplacement.

*Vous pouvez retenir la date de votre visite des grottes et du Chastenay en écrivant ou téléphonant au chef d'exploitation.*

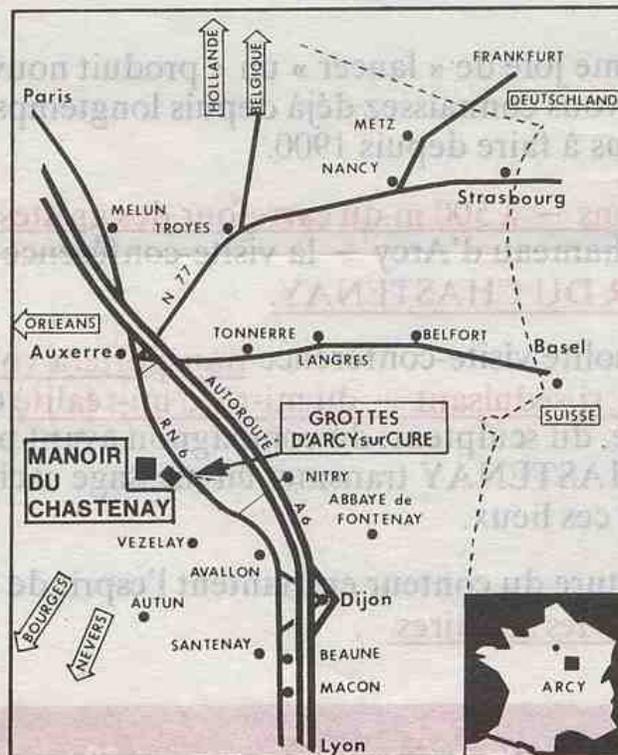
**Monsieur MICHEL JOUBLIN**  
**89270 Arcy-sur-Cure (Yonne)**

Tél. au recto

*Soyez assuré, cher Monsieur et Animateur de Groupe, de nos soins les plus attentifs et de nos dévoués sentiments.*

*L'Administrateur*

TARIF  
RÉDUIT  
POUR GROUPE  
ET ENFANTS



**ANIMATEURS DE GROUPES**

**Conservez et classez cette circulaire, elle vous servira un jour prochain.**

9 mai 1979

Monsieur H. de PAYSAC  
Administrateur des Grottes d'Arcy  
7, place Courtet  
89000 AUXERRE

Monsieur l'Administrateur,

Je vous remercie très vivement de nous avoir fait passer la clef de la grotte de l'Hyène dans laquelle nous avons pu faire un examen stratigraphique. Si de multiples obligations m'ont fait oublier de répondre par écrit à votre demande, j'avais chargé M. et Mme Girard de vous exposer oralement la situation scientifique des vestiges d'Arcy. Par ailleurs, je vous avais fait parvenir tout ce qui avait été publié d'important à titre préparatoire en vue d'une publication d'ensemble. Ces publications figurent toutes dans l'inventaire des cavités de l'Yonne et je vous renvoie un exemplaire de l'article que j'ai publié avec ma femme il y a quelques années sur la grotte du Renne. Il est bien entendu que vous aurez un exemplaire des volumes dont nous préparons la publication et qui doivent paraître dans un délai de deux ou trois ans.

L'inventaire général fera partie de la publication prévue, du moins en ce qui concerne mes travaux car, sauf la collection de Joigny, les nombreux fouilleurs d'Arcy n'ont pas laissé de traces de leurs activités. Pour les documents qui se trouvent au musée d'Auxerre et à la mairie d'Arcy/Cure, ce sont des objets d'une valeur scientifique très modique et qui proviennent de fouilles inconnues du début de ce siècle. Ceux du musée d'Avallon sont constitués par le dépôt des résultats de mes travaux. La partie sur laquelle nous travaillons est, comme le souhaitait Mme des Sablons, dans mon laboratoire au Musée de l'Homme. J'avais cru comprendre, lors de notre entrevue, que vous souhaitiez présenter aux grottes des pièces caractéristiques et vous me tiendriez informé des conditions dans lesquelles ils pouvaient faire l'objet d'une présentation. J'ai la responsabilité de ces documents qui devraient être présentés d'une manière qui ne leur fasse pas courir de

.../...

95 - 1



**H. DE PAYSAC**

ADMINISTRATEUR DES GROTTES D'ARCY

7, PLACE COURTET

89000 AUXERRE

TÉL. (86) 52.24.84

AUXERRE, le 6 Avril 1979

Monsieur LEROY-GOURAN

Chaire de Préhistoire

Collège de France

11, place Marcelin Berthelot

75005 PARIS

Monsieur,

Je regrette que vous n'ayez pas cru devoir répondre à ma lettre du 22 Mai 1976 que je vous avez adressée 126 avenue Philippe Auguste même si elle ne présentait aucun intérêt pour vous.

J'attendais plus de courtoisie de votre part.

Dès réception de votre lettre du 4 Avril j'ai donné des instructions à Monsieur Michel JOUBLIN à Arcy-S/Cure pour qu'il tienne à votre disposition la clef de la grotte de l'Hyène.

Il y a 1 ou 2 ans cette porte a été forcée et nous avons dû aussitôt en changer la serrure et refaire faire la maçonnerie du cadre.

Lorsque vos travaux en cours sur la publication des fouilles que vous avez dirigées durant de nombreuses années à Arcy seront publiés voudriez-vous avoir l'obligeance de m'en réserver un tirage.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir m'adresser :

- 1) la liste des nombreuses publications avec références, dates, revues et éditeurs relative à vos travaux à ARCY S/CURE.
- 2) La liste descriptive du matériel préhistorique provenant des grottes d'ARCY que vous avez emporté pour étude à PARIS et l'adresse et la date de leur dépôt pour chacun d'eux
  - Musée de l'Homme - Muséum, etc...
  - La nomenclature des pièces exposées et leur lieu d'exposition.

D'avance je vous en remercie.

.../...

3) Durant ces derniers 100 ans une masse de matériel préhistorique en provenance des grottes a été dispersée par les différents chercheurs

- On en trouve actuellement au Collège St-Jacques de JOIGNY  
(Collection abbé PARAT)  
au musée d'AVALLON,  
au musée d'AUXERRE,  
à la Mairie d'ARCY-sur-CURE  
dans une ou deux collections particulières

Enfin vos découvertes objet de vos travaux et ceux de vos élèves.

4) Sauriez-vous me dire s'il a été dressé et publié des catalogues ou un catalogue général tant du matériel provenant des grottes que de l'ensemble des publications à leur sujet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



4 avril 1979

Monsieur H. de PAYSAC  
Administrateur des Grottes d'Arcy  
6 place du Coche d'Eau  
89000 AUXERRE

Monsieur l'Administrateur,

Nous sommes entrain, mes collaborateurs et moi-même, de travailler à la publication des fouilles que j'ai dirigées à Arcy/Cure. Pour vérifier un certain nombre de problèmes stratigraphiques, nous aurions besoin de revoir la grotte de l'Hyène. Une petite équipe pense se rendre à Arcy mercredi prochain 11 avril et souhaiterait avoir la clef de l'Hyène. L'un de mes collaborateurs vous téléphonera lundi prochain pour savoir à qui et où nous devons demander cette clef.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

A. LEROI-GOURHAN

**H. DE PAYSAC**

ADMINISTRATEUR DES GROTTES D'ARCY

7. PLACE COURTET

89000 AUXERRE

TÉL. (86) 52.24.84

AUXERRE, le 22 Mai 1976

Monsieur LEROY GOURAN

Professeur au Collège de France

126, avenue Philippe Auguste

75009 PARIS

Monsieur,

Chaque année 20.000 élèves des écoles visitent les grottes d'ARCY encadrées de leurs maîtres, instituteurs ou professeurs.

Chaque année des dizaines de milliers de personnes visitent les grottes d'ARCY dans le cadre de diverses organisations les regroupant.

Le tourisme populaire ou autre va en croissant. J'estime qu'il serait actuellement nécessaire d'organiser des sessions d'information réservées aux instituteurs, professeurs et cadres de ces diverses associations et organiser lors de ces sessions des conférences

- de géologie formation des grottes
- de préhistoire et particulièrement faire profiter des magnifiques travaux que vous avez réalisés à ARCY le corps enseignant de base d'une trentaine de départements, avec initiation au technique des diverses disciplines de recherches :
- palynologie,
- Sédimentologie,
- études de l'industrie,
- conférence sur l'habitat à ARCY, époque Magdalénienne, évocation de vos travaux, climat, faune, flore, habitants d'ARCY, art et graphisme, etc...

Evidemment ce programme et ces idées ne peuvent qu'être bien mal exprimés par moi-même qui suis bien ignorant en la matière.

Toutefois je suis en contact permanent avec les visiteurs et les responsables qui provoquent et organisent ces visites et peux vous dire qu'il y a ces demandes.

.../...

J'estime qu'une série de conférences serait suivie avec le plus grand intérêt, chaque année, par un nombre croissant d'auditeurs - car j'ai constitué ces trois dernières années un fichier réunissant les adresses de 15.000 responsables de groupes (Prof. etc..)

Ces conférences pourraient être illustrées de diapo,  
- ou encore publiées ou enregistrées sur bandes si nécessaire.

Que pensez-vous d'une telle initiative, pourriez-vous prêter votre concours ou déléguer des membres de vos équipes.

Nous pourrions organiser cela en collaboration avec l'Université.

Lors de votre dernière visite de la grotte de l'Hyène vous aviez manifesté le désir de pouvoir examiner les différentes couches aux rayons U.V.

J'ai donc mis à la disposition de Mr. Michel GIRARD un câble électrique de 400 m pour ces travaux.

Par ailleurs, Monsieur Bernard de VOGUE, Président de l'association de Tourisme en Morvan, me demande de lui faire visiter le 19 JUIN les grottes, ainsi qu'à certains membres et amis dont :

- Mme* - Mme BONNAMOUS - Directrice de Normale Sup.  
à FONTENAY-aux-ROSES.
- Mr. CLERGEOT - Assistant Université PARIS I. *D. Vigreux*
- Le Docteur OLIVIER - Archéologue MORVAN
- Mr. CHAURALIN - Membre de l'Académie du Morvan (CHATEAU-CHINON)
- Mme* - Mr. FLANDIN - Président Association Régionale du Parc du MORVAN.
- Mr. BERTRAN - Directeur du Parc du MORVAN.
- Mr. le Professeur VIGREUX - Professeur d'histoire Université de DIJON
- Mme* - Mr. THEVENOT - Directeur du Service Archéologie Bourgogne DIJON.

Je vous serais infiniment reconnaissant si vous pouviez vous déplacer et présenter vous-même le site d'ARCY, les grottes et parler de vos recherches et du fruit de vos études.

Si cela ne vous était pas possible je serais infiniment au regret, mais alors pouvez-vous demander aux membres de votre équipe d'assurer cette délicate mission.

D'avance je vous remercie de ce que vous pourrez faire en ce sens et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*H. J. Gaysac*

7 février 1979

Ma chère Thérèse,

Excuse-moi de venir troubler ton travail. As-tu pu trouver le temps de commencer l'étude de la faune de la Galerie Schoepflin ? Sinon quand penses-tu pouvoir le faire ? Le P. Hours et C. Girard ont commencé à s'occuper des plans et de l'industrie et la faune risque de leur manquer au cours de ces prochains mois.

Pour information, la prochaine séance de LA 275 est le vendredi 2 mars à 10 h au Musée de l'Homme. Si cela t'est possible, nous serons très heureux de t'y voir, sinon ce sera pour la suivante qui n'est pas encore fixée.

Amicalement à vous deux,

MUSEE d'AVALLON

# Association Jovinienne des Amis de l'Enseignement Libre

Association de la Loi de 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Joigny (Yonne)  
le 2 Février 1907. Publiée au " Journal Officiel " le 14 Février 1907 (page 1224)

Siège Social : 6, rue du Faubourg Saint-Jacques, 89 JOIGNY

GÉRANTE DE L'ÉCOLE SAINT-JACQUES DE JOIGNY

Tél. (36) 62.15.03

Domiciliation :  
Banque Populaire de l'Yonne  
Agence de Joigny

TELEPHONE 148  
Compte Chèque Postal :  
DIJON 1548-89

Le 7 Juin 1975 19

Monsieur le Maire de la  
Ville d'AVALLON  
89200

Monsieur le Maire,

Nous n'avons pas répondu plus tôt à votre lettre du 25 mars parce que la réunion de notre Conseil d'Administration n'a eu lieu que le 4 juin.

Nous vous avons déjà signalé, par lettre en date du 19 juillet 1971, qu'il ne pouvait être question de la cession de notre musée pour la somme dérisoire que vous nous proposez.

Notre position reste évidemment inchangée et, si vous ne faites pas une nouvelle proposition très substantiellement supérieure, il est inutile de nous contacter à nouveau.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de l'A.J.A.E.L.

J. LEQUIN

pour le Président et par ordre

Le Vice-Président

P. GALLET

*P. Gallet*

ASSOCIATION JOVINIENNE DES  
AMIS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE  
6, Rue du Faubourg St-Jacques  
89300 JOIGNY  
CCP. Dijon 1546891

Ecrire une lettre au Maire d'Arallon  
(en envoyant une copie + projet de la salle sur  
photocopie à P. Poulain)

- dire que vous avez décidé, à l'occasion du congrès de l'UISPP - Congrès international de grande importance... - de présenter des pièces d'Arcy et de déposer la plus grande part des séries dans les réserves du musée d'Arallon
- la salle du musée, jusqu'à présent réservée à la faune, sera consacrée à Arcy en accord avec M. P. Poulain conservateur du musée
- pour présenter les séries lithiques et osseuses des 3 principales grottes d'Arcy, il nous faudrait trois vitrines du type de celle dont vous joignez une photocopie (ou un dessin, ou les dimensions - 2,00 m de larg, 0,53 de prof. 2,22 de h.) ou voir avec Poulain).

18 juin 1975

Adresse actuelle :  
Chantier archéologique de Pincevent  
Par 77130 Montereau

A. LEROI-GOURHAN  
Professeur au Collège de France  
Président de la Section Préhistoire  
du Conseil supérieur de la Recherche  
archéologique en France

à

Monsieur H. de PAYSAC  
Administrateur des Grottes d'Arcy  
Place du Coche d'Eau  
89 AUXERRE

Monsieur l'Administrateur,

Vous avez bien voulu me faire savoir par l'intermédiaire de M. Michel Girard, mon collaborateur, que vous étiez d'accord pour la visite de la grotte de l'Hyène à Arcy-sur-Cure à l'occasion du Congrès international de Préhistoire de 1976. Etant donné que cette porte n'a pas été ouverte depuis plusieurs années, je souhaiterais beaucoup être présent ou qu'il y ait un de mes collaborateurs à l'ouverture pour reconnaître l'état des lieux et peut-être aussi pour indiquer au serrurier la manière dont nous ouvrons cette porte. Voulez-vous me faire savoir la date à laquelle vous souhaiteriez ouvrir la grotte ? Une date dans le courant de juillet nous conviendrait parfaitement.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

A. LEROI-GOURHAN

26 aout 1973

André Leroi-Gourhan

à Monsieur Marcel M. Bachelet, commissaire  
enquêteur pour le projet de pose d'une ligne  
de haute tension au-dessus des grottes  
d'Arcy sur Cure,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

ayant eu connaissance de l'enquête de commodo et incommodo  
de ouverte sur le projet de traversée d'une ligne de transport de  
courant à haute tension à travers le site des grottes d'Arcy sur  
Cure, j'ai l'honneur de formuler sur ce projet la plus vive pro-  
testation. La connaissance acquise pendant les dix-huit ans que  
j'ai dirigé les fouilles préhistoriques des grottes d'Arcy me  
fait un devoir d'attirer l'attention de la commission d'enquête  
sur les graves inconvénients qui pourraient résulter d'une telle  
opération.

Les falaises d'Arcy sur Cure constituent par leurs  
caractères géologiques comme par la faune et la flore qu'elles  
abritent, un ensemble unique dans la France du nord de la Loire  
et leur protection intégrale devrait avoir été assurée depuis  
longtemps. Par les grottes qui les traversent, les falaises  
d'Arcy constituent une curiosité naturelle de premier intérêt.  
Depuis la visite qu'y fit Louis XIII, elles n'ont cessé, jusqu'au  
XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par les écrits de Buffon et des encyclo-  
pédistes de jouer le rôle de modèle littéraire de la grotte par  
excellence.

A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt de la  
préhistoire naissante y a polarisé des fouilles qui furent parmi  
les premières et les noms du marquis de Vibraye et de l'abbé  
Farat sont restés parmi ceux des nombreux préhistoriens qui s'y  
attachèrent. En 1947 j'y ai entrepris la recherche de nouveaux  
sites d'habitat préhistorique et l'expérience a montré que la  
falaise des grottes est très loin d'avoir épuisé ses richesses  
archéologiques et qu'il reste, en particulier dans le secteur

traversé par le projet de ligne électrique, des dépôts en place dont la conservation pourrait être mise en question si l'on modifiait la nature du couvert végétal.

La cavité la plus menacée à cet égard est la "grotte du Cheval", dans laquelle se trouvent des gravures magdaléniennes (des environs de 12.000 avant notre ère), figures de mamouths et de bisons exécutées sur la pellicule d'argile qui revêt les parois. Partiellement calcifiée cette pellicule est d'une extrême fragilité et lorsqu'on sait quelles ont été les conséquences des modifications intempestives du ruissellement superficiel à Lascaux, on doit hésiter à faire courir des risques à la grotte du Cheval, seule grotte décorée du quart nord-est de notre pays.

D'autres auront mieux exprimé que je ne saurais le faire le refus que commande la défiguration d'un ensemble naturel de caractère aussi exceptionnel que celui des falaises d'Arcy, mais je tiens à exprimer mon accord avec eux, tant sur le plan esthétique que sur celui de la dégradation du milieu zoologique et botanique qu'entraînerait inévitablement la réalisation du projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, les assurances de mes sentiments les plus distingués.

André Leroy-Gourhan,  
professeur au Collège de France,  
membre du Comité permanent du Conseil  
national de la Recherche archéologique

11 AVR 1969

FOUILLES ET ANTIQUITES

69.04.10 FA/3 DOM

01185

L'Administrateur Civil  
chargé des Fonctions de Sous-Directeur  
au Service des Fouilles et Antiquités.

à

Monsieur l'Abbé JOLY, Directeur de la  
Circonscription des Antiquités Préhistoriques  
de BOURGOGNE.

OBJET : Yonne - ARCY-SUR-CURE - Grotte des Fées -  
Projet de spectacle Son et Lumière et d'aménagements

R E F. : Votre lettre n° 72/69 - CD du 21 mars 1969.

Vous m'avez avisé des propos qui auraient été tenus dans une émission radiophonique relative à la commune d'ARCY-SUR-CURE suivant lesquels M. de la VARENDE envisageait d'ouvrir pendant l'été prochain un spectacle Son et Lumière dans la Grotte des Fées et de faire des aménagements pour accéder à une carrière de Sarcophages et à une voie romaine situées au voisinage.

Après être entré en rapport avec M. LEROI-GOURHAN qui a effectué durant de nombreuses années des fouilles dans le secteur des grottes préhistoriques et a laissé des dispositifs de protection pour les mettre hors d'atteinte des activités des fouilleurs clandestins, vous avez estimé avec lui que les projets de M. de la VARENDE ne pourraient qu'être préjudiciables par suite de l'afflux touristique qui se produirait ; vous avez donc écrit à M. le Préfet de l'Yonne pour attirer son attention sur les conséquences qu'entraînerait une telle réalisation et lui demander de prendre des dispositions à cet égard.

Après examen du dossier administratif, il apparaît qu'en 1950 le Comité des fouilles archéologiques avait souhaité que la question du classement des différentes grottes d'Arcy-sur-Cure, en particulier les grottes dénommées du Renne, du Loup, de l'Hyène, du Cheval, de l'Ours, du Tribolite et des Fées, fût examinée ; la plupart de celles-ci dépendaient alors du

.../...

35 - 1

domaine de M. le Comte du SABLON qui avait autorisé les fouilles, mais qui refusait de consentir au classement dont il ne désirait pas l'application de son vivant.

La lettre envoyée à ce sujet le 20 juillet 1950 sous la référence DOM n° 233 à M. VAUFREY, Directeur de la 2° circonscription des antiquités préhistoriques, lui demandant de négocier à l'amiable avec le propriétaire la mesure qui aurait permis d'aboutir à la protection de ces grottes, est restée sans réponse.

Ainsi, il s'agit d'une propriété privée sur laquelle aucune des gisements n'est protégé, et par conséquent rien n'empêche actuellement M. de la VARENDE de mettre à exécution son projet de spectacle pour la grotte aux Fées. D'ailleurs, même en cas de classement parmi les monuments historiques, la loi modifiée du 31 décembre 1913 ne prévoit pas d'obligation ni d'interdiction en matière de visite : elle est neutre en la matière. "Le propriétaire est libre d'organiser la visite de son édifice ou de s'y opposer. S'il l'organise, il l'établit aux conditions qu'il détermine souverainement" (R. BRICHET Le régime des Monuments historiques en France, Paris, Librairies Techniques, 1952, page 222).

L'intéressé peut donc légitimement ouvrir un spectacle, l'organiser comme il l'entend et même percevoir un droit à cette fin, puisqu'aucune disposition légale ne s'y oppose.

Dans ces conditions, j'estime que vous devez entrer en relations avec M. de la VARENDE pour vous mettre d'accord sur les modalités d'un arrangement amiable aux termes duquel il ne serait apporté aucune modification, ni effectué aucun travail ou terrassement, préjudiciable à la conservation des couches archéologiques et paléontologiques, ceci en application de la loi modifiée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques. Son article 21 dispose en effet que : "Quiconque aura intentionnellement détruit, mutilé ou détérioré soit un terrain de fouilles, soit des découvertes faites au cours de fouilles ou fortuitement, sera puni des peines prévues à l'article 257 du Code pénal sans préjudice de tous dommages-intérêts".

Il serait donc souhaitable qu'une entente puisse intervenir donnant toutes assurances que les gisements n'auront pas à souffrir de la réalisation des projets dont la mise au point paraît en cours.

Je désirerais que vous me teniez au courant du résultat de l'entrevue que vous aurez eue avec le propriétaire et m'indiquiez les points de l'accord qui pourra, je l'espère, intervenir pour assurer le respect des témoins archéologiques en cause.

Copies pour :

- Monsieur LEROI-GOURHEAN

Professeur au Collège de France

126, Avenue Philippe Auguste

75 . PARIS 11°

Pour copie conforme  
de l'Administrateur Civil  
chargé des fonctions de Sous-Directeur  
au Service des Fouilles et Antiquités,

M. RENOULT

Signé: J. CHABERT

PROJET EXPOSITION ARCY/CURE

Panneaux mobiles 100 x 130

I ENVIRONNEMENT.

- 4 Panneaux { A) GEOLOGIE (1 carte au 1/5000), documents Mégnien Souchet  
Tamain etc...  
B) FLORE (1 carte au 1/5000) documents M.Girard  
C) TOPONYMIE (cadastre + une carte au 1/2500 sur un format  
70 x 60  
D) OCCUPATION HISTORIQUE ET PREHISTORIQUE DU MASSIF D'ARCY  
(sarcophages, Giralles, fontaine de St Moré,  
grottes préhistoriques etc....)
- 3 ou 4 Panneaux E) PREHISTOIRE (M. Girard + documents CRPP)
- 1 Panneau F) PHOTO AERIENNE (document IGN)

2 SPELEO GENERALITES.

- A) SPELEOGENESE- POLLUTION (documents FFS)
- B) EVOLUTION SPELEO ARCY (SPELEOMETRIE) 5 PERIODES
- I Panneau { 1) Prehistoire  
2) Fin XIX  
3) 1950  
4) 1970  
5) Actuel
- en 5 couleurs

3 DESCRIPTION PAR GROTTES.

- 7 Panneaux { 1) Goulettes  
2) Fées, Deux cours  
3) Grottes préhistoriques  
4) Grande grotte  
5) Moulinot  
6) Barbe-Bleue  
7) Maréelle et autres cavités

Paulain  
Pelain -

H. G. Guerin des Champs 10/11

24 nov.

Cher Monsieur

Paulain ayant beaucoup de travail,  
je viens, au nom de la Société, vous  
demander quelques renseignements sur l'état  
de nos travaux sur Turbilité.

L'ensemble des pièces duquel se trouvent  
des os mammouths, est déposé et évaporé dans  
un récipient en fer, comme précédemment  
prescrit.

En le dégageant, nous avons obtenu :

Le volume de Mammouths.

ossements de Chien.

un bois de Renne grave (longueur 35 cm)

un humerus d'ours ?

Phalange de Renne

Culatin de Renne ?

Ossements de Renne ?

Ossements de bois de Renne

un ossement de mammouth ?

#

## Quelques dents de cheval -

### Incisives :

#### Raclette

Lame tronquée au sommet, à bords relevés - très fortement usées

1 p. à relâche inverse

1 petit p. et b. sur éclat

1 b. plus concave sur éclat plat

1 éclat de charnière très lustré

1 p. à bec

#### Quelques éclats avec traces d'utilisation -

Une ou deux d'entre eux sont encore nécessaires pour évaluer les débris et nous avons l'intention de faire un premier sondage à cet endroit.

Ne croyez vous pas qu'il serait nécessaire que cette grille soit fermée et dans l'affirmative, vous serait-il possible de demander au Comte des Sablons la fermeture des Triblats -

Je vous remercie de nous en avis afin que nous prenions nos dispositions, en accord avec le Comte. Nous fournirons une grille afin que la grille soit très aérée, car nous envisageons, après les sondages, le classement

travaux en profondeur, comme pour  
l'année vos engagements nous faire par-  
venir votre autorisation de travail dans  
à Trilobite -

Veuillez croire, cher monsieur, à  
l'assurance de mes sentiments dévoués

Yonne

R. Godeau

P. T. T.

Saint-Germain des champs

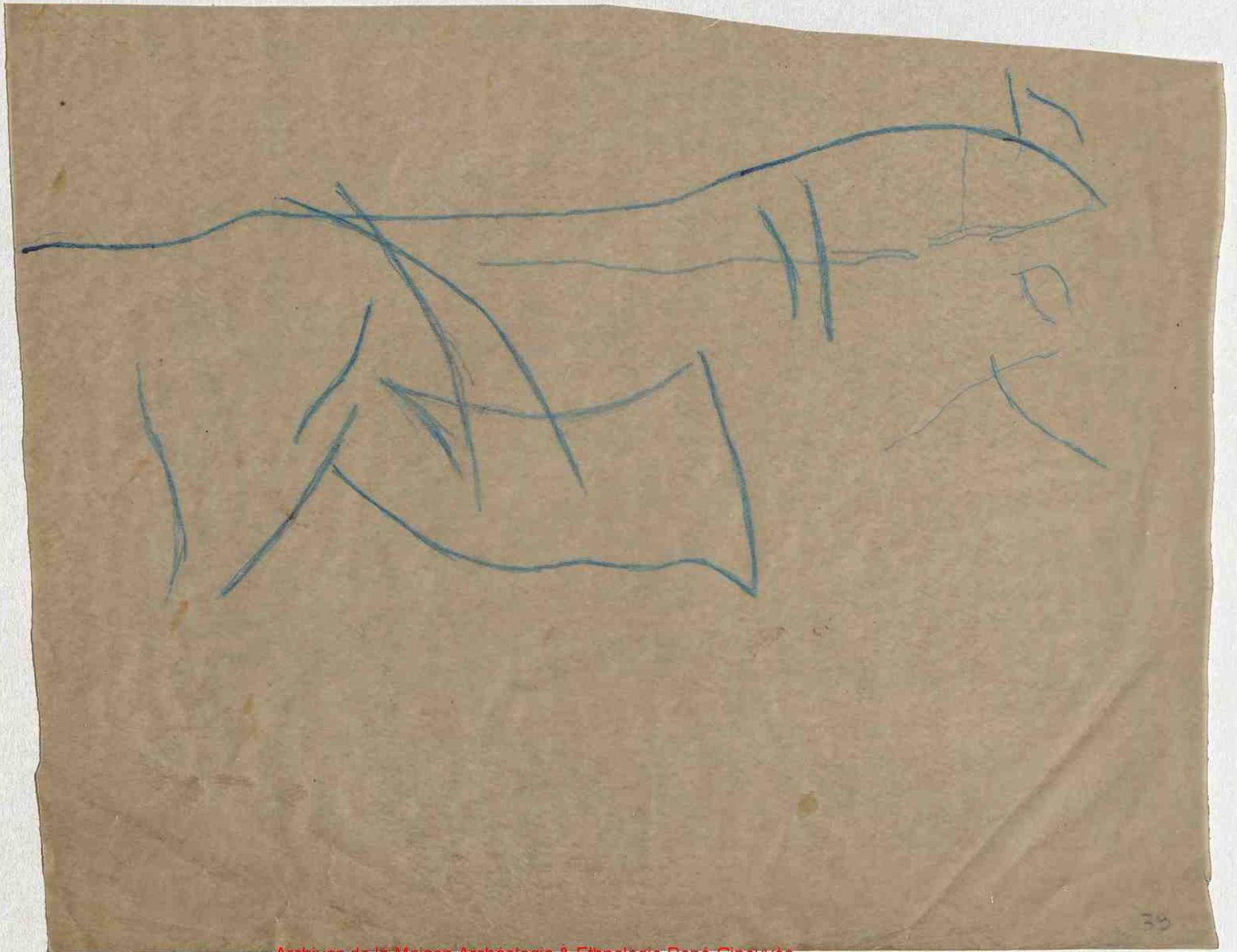
Yonne

A R C Y

---

ARCHIVES

38



21 mai 1958

Pr. Dr. Hans E. Suess  
U.S. Geological Survey  
Washington

University <sup>et</sup> of California  
Scripps Institution of Oceanography  
La Jolla, California

Monsieur,

Monsieur et Madame Leroi-Gourhan, dont je suis la secrétaire, vous ont envoyé le 9 décembre 1957 une lettre et un paquet contenant un certain nombre d'échantillons d'os carbonisé provenant d'Arcy. J'avais expédié le tout à votre adresse de Washington, et je m'inquiète de savoir si cela vous est bien parvenu, et si je n'aurais pas dû l'envoyer plutôt en Californie ?

Je vous serais reconnaissante de me le faire savoir, ou si cela ne vous dérange pas trop d'écrire à M. Leroi-Gourhan.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Osmonde de Barante  
chargée du Centre de Documentation

9 decembre 1957

PrDr. Hans E. SUESS  
U.S. Geological Survey  
Washington 25 DC

Monsieur et cher collègue,

Nous vous remercions très vivement ma femme et moi pour votre lettre. Les sédiments d'Arcy-sur-Cure ne comportent pratiquement jamais de charbon de bois ; mais uniquement du charbon d'os et des os non brûlés. C'est d'ailleurs le cas pour la très grande majorité des gisements paléolithiques français.

L'intérêt que peut présenter l'étude des documents d'Arcy : c'est que nous possédons une grande sécurité stratigraphique, de la fin de l'acheuléen jusqu'au début du solutréen et qu'une étude du site est faite de façon très détaillée pour les parties géologiques, la palynologie et la zoologie.

Nous vous envoyons un certain nombre d'échantillons sur lesquels, si vous le souhaitez, vous pourrez faire des essais ; ce sont :

- Echantillon V<sup>1</sup> - couche 5 - grotte du Renne - fouille 1953 - os carbonisés - Gravettien (aurignacien supérieur à pointe de la Gravette)
- Echantillon V<sup>2</sup> - couche 5 - grotte du Renne - fouilles 1956 - os - même niveau
- Echantillon VII - couche 7 - grotte du Renne - fouilles 1953 - os carbonisés - Aurignacien II (grattoirs carénés et pointes losangiques)
- Echantillon VIII - couche 8 - grotte du Renne - fouilles 1956 - os carbonisés - Chatelperronien final (aurignacien ancien à pointe de Chatelperron)
- Echantillon XII - couche 12 - grotte du Renne - fouilles 1956 - os carbonisés - Post-moustérien (transition du moustérien final au chatelperronien) Ce niveau est déterminé, géologiquement et palynologiquement comme de la fin de l'interstade Würm I-Würm II
- Echantillon IV b<sup>1</sup> - couche 15 - grotte de l'Hyène - fouilles 1956 - os carbonisés - Moustérien final (moustérien à pointe de l'Abri Audi) Ce niveau déterminé comme précédemment de l'interstade Würm Würm II.

Si vous désirez des échantillons d'horizons plus anciens, nous pouvons vous envoyer de l'os carbonisé pour une dizaine de couches de moustérien

moyen et de l'os non carbonisé pour le moustérien ancien et l'acheuléen final (déterminé géologiquement Riss). Pour le choix des échantillons, nous savons qu'il est préférable d'utiliser le charbon de bois ; mais lorsqu'il est absent y-a-t-il intérêt à faire les mesures sur de l'os carbonisé ou sur de l'os normal ? Si les mesures sont possibles sur de l'os normal, nous pourrions vous envoyer des échantillons beaucoup plus importants (plusieurs kilos si vous voulez).

Nous n'avons pas retrouvé l'adresse du Dr Clemens Heller, ni du Solférino Institut de Recherches Historiques. Voudriez vous nous envoyer quelques précisions en particulier l'adresse exacte.

Veillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très respectueusement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute estime et de mon profond intérêt pour vos recherches.

FACULTÉ  
DES LETTRES

Cher Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre. Nous désirons énormément pouvoir faire ces analyses au C. 14, car la station d'Arcy-sur-Cure va être publiée en entier et nous aurons, en plus de la typologie, les parties de zoologie, palynologie et granulométrie. Malheureusement, nous n'avons pas de charbons de bois, mais toujours du charbon d'os dans les foyers; ~~je~~ je vous en envoie 6 échantillons.

si cela est vraiment impossible pour vous de travailler avec de l'os carbonisé, nous le regretterons beaucoup car nous n'aurons jamais de bois, que par hasard un tout petit petit morceau si nous en rencontrons un; pendant ces périodes würmiennes, dans le Nord-est de la France, en dehors de quelques pins, le bois était rare.

Si vous pouvez faire quelque chose, nous en serons très heureux; les 6 échantillons sont :

V ; os non carbonisé; aurignacien sup. gravettien

V (

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SCRIPPS INSTITUTION OF OCEANOGRAPHY  
LA JOLLA, CALIFORNIA

November 22, 1957

Madame Leroi-Gourhan  
126 Avenue Philippe-Auguste  
Paris, XIème

Dear Madame:

Thank you for your inquiry concerning carbon 14 dating. I am certainly quite interested in obtaining good samples in order to establish the chronology of the Upper Paleolithic in Europe. Unfortunately bones, charred or uncharred, are in general not suitable for reliable determinations, and the best material is charcoal from campfires that is well correlated with archaeological remains. From each sample I would like to have as much as I can up to about one-half kilogram. The quantity I would require should contain at least 5 grams of carbon, so that the minimum amount, depending on the ash content, would be between 10 and 30 grams. I would very much like to obtain such samples which could be correlated in a definite way with Aurignacian, Solutrian, and Magdalenian cultures.

Please permit me to ask a favor of you. Some time ago I was asked to send a manuscript on the subject of archaeology and radiocarbon dating to Dr. Clemens Heller at the Solferino Institut de Recherches Historiques. I sent this manuscript last May and have not heard from Dr. Heller since although I have cabled him. Could you be so kind as to telephone Dr. Heller and let me know whether he is still alive and what he plans to do with the manuscript?

Thank you very much for your help, and I am very hopeful that you will be able to send me some suitable samples for dating.

Sincerely yours,

*Hans Suess*

Hans E. Suess

*ecrir à Washington*

Arcy sur Cure (Yonne)

Grotte Rousse

(franchien)

V (9) os 1955 / type francien  
anc. sup. (Per. IV-V)

V (1) os carbonisé 1953  
douteux

VII <sup>anc. II</sup> os 1953  
douteux

VIII x 14 (redoublé) 1955  
anc. inf. chât. Peron final

XII <sup>post moust.</sup> 1955  
fin antest. - W.I-II.

IV <sup>anc. I</sup> os 1955  
moust. final  
antest. -

envoyé Luedd

le 1<sup>er</sup> décembre 1957

échantillon V<sup>1</sup> - couche 5 - grotte du Renne -  
faucilles 1953 - os carbonisés -  
Gravettien (association supérieure et  
part de la Gravette)

échantillon V<sup>2</sup> - couche 5 grotte du Renne  
faucilles 1956 - os  
même niveau

échantillon VII - couche 7 grotte du Renne -  
faucilles 1953 - os carbonisés  
Association II (grottes caennaises et  
points Azangues)

échantillon VIII - couche 8 - grotte du Renne  
faucilles 1956 - os carbonisés  
Chateauperron final (association auve  
à point de Chateauperron)

échantillon XII - couche 12 - grotte du Renne  
faucilles 1956 - os carbonisés  
Post-Moustérien (transition du Moustérien final  
au Chateauperronien)

Ce niveau est déterminé géologiquement et  
paleontologiquement comme se situant à la fin  
de l'interstade Würm I - Würm II.

erbauchtou IV B<sup>1</sup> couche 15. grotte de l'Hydre.

famille 1956. os carbonisés

Mausolée final (mausolée à pointe,  
des l'abri Audi)

ce niveau . . . . . comme de  
l'interstadial Würm-Würme II

---

Si vous . . . . .

Paris, le 21 Août 1956.

Monsieur Leroi-Gourhan  
et ses collègues du camp-école de fouilles.

A la suite de votre intervention  
la semaine passée à Barbe-Bleue,  
je me permets de vous adresser toutes  
mes excuses pour le dérangement  
dont je me suis trouvé à être l'un  
des responsables.

Je tiens tout particulièrement à  
vous remercier ainsi que les hommes  
de votre équipe, des efforts qui furent  
déployés pour nous arracher aussi  
rapidement à notre sort et rassurer  
nos familles inquiètes.

La promptitude avec laquelle vous êtes  
intervenus pour nous secourir m'a  
profondément touché et je reste confus  
de constater l'élan de solidarité

qui a animé vos dévoués collaborateurs  
alors qu'ils auraient été à même  
de se plaindre des répercussions d'une  
inqualifiable imprudence.

Je ne vous exprimerai jamais  
suffisamment ma gratitude et ne  
pourrai m'acquitter d'une telle  
dette contractée envers vous et votre  
équipe, et ceci pour la seconde fois.

Je vous prie d'agréer le  
témoignage de ma profonde  
reconnaissance et d'accepter mes  
excuses pour l'inquiétude causée.

Je vous assure ainsi que vos  
collègues de mes sentiments  
respectueux et dévoués.

J. Méraville

Paris 14 Juillet 1955

Monsieur le professeur,

Vous devez comprendre que vos lettres  
et et du 30 June m'avaient été  
très très agréablement surprises.

J'espérant vous voir, c'est pour  
cela que j'ai osé à vous écrire.  
Après la conversation que j'ai eue  
avec le gt du Louvre, à la réflexion,  
il m'apparaît que nous étions  
sur le point de nous enfoncer  
dans un regrettable malentendu.  
Aussi, ne vous lais-je pas douter de  
la possibilité du rétablissement  
de nos bonnes relations que nous  
n'avons cessé d'avoir depuis plus  
de 10 ans. Comme mon mari  
l'avait généralement accepté, votre  
réponse vous donnera chaque année  
la permission personnelle de continuer  
vos fouilles dans les mêmes conditions

que précédemment en évitant  
sous les dispositions ou travaux  
qui pourraient porter atteinte ou  
 gêner en ce qui concerne la visite  
des grottes et le faire valoir de la  
propriété.

Il lui donne des instructions pour  
qu'elles soient facilitées, dans la mesure  
du possible, votre installation et la  
propriété de vos fouilles.

Il est entendu sans que soit apporté  
à la propriété une trop de facilité  
ou l'usage de moyens techniques  
sans autorisation spéciale.

J'espère qu'il trouvera de nouveau  
l'instaurer entre vous et moi une  
entente compréhensible et durable.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur,  
à mes sentiments distingués.

C. de Vallée.

J'irai lundi à Arrey pour en repartir  
le lendemain. J'espère que vous  
serez encore à Vermenton.

Vermenton - le 13 juillet 1975

madame,

Votre lettre me'est parvenue ici après un long délai et je suis désolé de ne pas avoir répondu à votre invitation. Après notre conversation je pense que le général de Lauzy a pu vous rassurer.

Si vous avez la bonté d'assurer A. Jubelin de votre assentiment à nos travaux vous pouvez, comme par le passé, vous reposer sur la confiance que nous lui avons accordée. J'ai profité d'une réunion des monuments historiques, au lendemain de ma rencontre avec le général de Lauzy pour affirmer que l'accord conclu avec l'archéologue, et notre travail devant commencer le 15 juillet. J'ai fait savoir à la municipalité de St-Moré que nous renouons avec l'archéologue dans cette commune.

J'attendais, d'après ce que m'avait dit le général de Lauzy, une lettre de vous, confirmant votre accord, c'est pourquoi je n'ai pas voulu vous importuner. Pour ma part, ne sachant rien de votre avenir, j'ai renouvelé avec vous, j'ai fait tout ce qui pourrait désorganiser votre enquête. C'est dans l'attente d'une prochaine occasion de vous savoir établie dans nos sentiments à mon égard que je vous prie à agir, Madame, avec l'assurance de mes sentiments dévoués, l'expression de mes respectueux hommages.

A. Jubelin - G. G. G.

Vermenton Yonne

Paris le 30 juin 1955

Madame,

Après avoir attendu plus de deux semaines le résultat de votre entretien avec M. Jacoblin, je me vois contraint de vous demander d'exprimer de manière précise et définitive votre acceptation ou votre refus.

J'ai pris avec la municipalité de St Maré toutes les dispositions pour commencer le 15 juillet la prospection des grottes de cette localité et l'émotion que commence à soulever l'abandon des grottes d'Arcy nous vaut plus de concours officiels que nous n'osions en espérer. Toutefois l'administration des Monuments historiques me conseille de m'adresser une dernière fois à votre compréhension avant d'entamer la procédure.

Après consultation des services administratifs je puis vous dire avec certitude que les moyens dont l'Etat dispose sont les suivants:

1° protection immédiate du site par inscription sur la liste provisoire des Monuments. Cette protection viserait la totalité du Bois des Grottes ( site gallo-romain de l'entrée de la Grande grotte, salle au delà des Ecuries et toute la falaise jusqu'à la Fontaine de St Maré).

2° demande d'inscription définitive. Au cas où vous refuseriez votre approbation, le Conseil d'Etat prononcera, après les délais légaux, le classement d'office,

3° arrêté d'occupation temporaire pour cinq ans par décision ministérielle et arrêté préfectoral. Il est tard pour prendre cette mesure cette année mais il m'a été formellement conseillé d'en user dès l'an prochain,

4° expropriation et rachat d'office par l'Etat. Les indemnités d'occupation et de rachat étant établies par une commission d'expertise.

Je suis véritablement désolé d'en arriver à vous dire ces choses car je me suis bercé pendant des années de l'illusion que nos rapports étaient fondés sur une certaine considération mutuelle. J'ai respecté pendant huit ans votre désir de tranquillité et vous ne pouvez pas m'accuser d'avoir rompu le premier l'équilibre.

Il m'est indispensable d'avoir votre réponse dans les délais

les plus rapides car les Travaux publics, l'Electricité de France  
sont déjà disposés à assurer notre installation à St Moré. D'autre  
part les services du Cadastre ont commencé les vérifications de  
bornage en vue du rapport de classement. et le Comité supérieur  
des fouilles se réunit dans une semaine: j'aurai à y faire savoir  
quelles sont les dispositions à prendre pour le maintien du statu-  
quo ou pour le début de la procédure.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes hommages  
respectueux.

*A. Gerai-Guyon*

73  
19 Juin 55

Monsieur

Je suis si surpris de votre  
lettre du 17, recue en retard,  
que je tiens à vous rappeler  
de suite, que l'HA paraît, comme  
vous le dites, si à en être  
qu'à l'année 1954 qui était  
en cours

Vous ne pouvez pas  
vous soucier que, lors de  
votre visite, en juin dernier, vous  
m'avez seulement demandé de  
vous laisser continuer vos  
travaux en attendant jusqu'à la  
fin de la saison, ~~pour les~~ ~~terminer~~  
" qu'ayant pris vos dispositions,  
" et vous savez difficile de  
" donner des contre-ordres et  
" préjudiciable rien en matière de  
" ne pas terminer les ~~travaux~~ ~~en~~ ~~train~~  
" le travail ~~commencé~~  
en cours

Je vous en ai donné l'autorisation et vous m'avez assuré que tout serait remis en état le plus possible avant que vous quittiez votre propriété.

Il n'a nullement été question de nouvelles familles et des années suivantes! —

Allant à Brey lundi prochain je saurai ce qui a pu vous dire M<sup>r</sup> Jon Van - sans m'en avoir aucunement parlé.

10 Juin 33

Monsieur

Je suis si surprise de votre  
lettre, datée du 7 Juin, reçue  
ce matin, que je tiens à  
vous rappeler, de suite, que  
ma fiancée, comme me vous le dites  
l'a eu drak qui à l'arrivée 34  
qui étant en cours, lors de votre  
visite me thalar en Juin dernier

Vous ne pouvez ne pas vous  
souvenir que vous m'avez  
seulement demandé de vous  
laisser continuer les fouilles  
en attendant jusqu'à la fin de la  
saison.

- " qui ayant pris vos dispositions,
  - " si vous serait difficile de
  - " donner des contre-ordres; je préjuge
  - " crable, rien en moyen de ne
  - " pas interrompre le travail en cours"
- Je vous en donne l'autorisation

que vous me demandiez -  
Vous m'avez assuré que tout  
serait remis en état, le plus  
possible, avant que vos équipes  
quitteraient toute propriété -

Il n'a enthousiasmement été question  
de nouvelles recherches ni des  
années suivantes. -

Allant à Arcy lundi prochain  
je saurai ce qu'il y a pour vous  
dire M<sup>rs</sup> Jonelin, sans rien  
avoir aucunement parlé

Prayez Monsieur à mes  
sentiments distingués.

Cher Ous Factory

Paris le 7 juin 1955

Madame,

Ainsi que je vous l'avais promis, les terres de déblais des grottes du Renne, du Trilobite et de l'Hyène ont été enlevées. J'ai le plaisir de vous annoncer également que "Sciences et avenir" qui est le périodique scientifique le plus lu actuellement, a consacré ce mois-ci son article de tête aux grottes d'Arcy. D'autre part un livre doit paraître dans les semaines prochaines, sur la préhistoire de la France, qui consacre une large part aux découvertes que vous avez favorisées. Enfin, l'"Yonne républicaine" a donné cet hiver trois articles sur le même sujet. Dans tous les articles j'ai demandé que les grottes touristiques soient mentionnées. La bienveillante compréhension que vous avez manifestée l'an dernier et l'assurance que vous m'aviez donnée de laisser se poursuivre les recherches sont à l'origine de cet effort de publicité qui ne nous est personnellement pas plus profitable que le guide des grottes que j'ai rédigé au bénéfice de M. Joublin.

C'est pourquoi j'ai été véritablement très surpris d'apprendre récemment que les bucherons avaient reçu des ordres pour disposer le bois des coupes actuelles de telle manière qu'il nous soit impossible de reprendre notre travail. Il me semble difficile de penser que vous êtes revenue sur votre parole de l'an dernier et je pense qu'il s'agit plutôt d'une erreur d'interprétation de vos instructions: si vous désiriez vraiment que nos recherches cessent vous me l'auriez certainement notifié.

Je n'ai pas varié dans l'observation loyale de l'accord que nous avons fait il y a plusieurs années: ?

- la procédure de classement des grottes a été évoquée plusieurs fois au Conseil supérieur des Monuments historiques, dont je suis membre et j'ai demandé chaque fois que, par considération pour les facilités de travail que vous nous accordiez, cette procédure soit suspendue,

- à plusieurs reprises je me suis refusé à faire connaître à des particuliers que je considérais ~~peu-à-peu~~ comme trop intéressés, les renseignements topographiques sur la situation des différentes grottes par rapport à l'ensemble de la côte d'Arcy,

- malgré les facilités qui s'offraient, je me suis abstenu de tout sondage ou de toute exploration sur le flanc nord de la Côte où vous savez que se trouvent les issues obstruées de plusieurs grottes dont l'entrée est située sur le flanc sud, une seule de ces

entrées (celle de la branche ouest de la Grande grotte) se trouvant sur la parcelle 476 qui vous appartient.

Cette attitude est si normale que j'éprouve une gêne véritable à vous en parler mais il me semble indispensable de le faire car je n'ai rien fait pour justifier une mesure qui serait véritablement offensante si elle était dans vos intentions. Ne pensez pas que ce soit à l'occasion des fouilles que la situation des grottes ait été établie, les documents cadastraux, ceux de l'Institut géographique national et la structure géologique de la région assurent toute la coordination nécessaire. C'est pourquoi, à l'inverse je pense n'avoir trompé votre confiance ni en respectant notre accord, ni en assurant une publicité dont la Grande grotte profite inévitablement, ni en développant chez vous des travaux qui sont considérés en France et à l'étranger comme des meilleurs parmi ceux qui se sont fait depuis trente ans.

Il m'est indispensable de vous expliquer votre déception à l'égard des recherches prochaines car je m'étais fondé sur votre parole pour préparer la campagne de cet été et j'aurai dans les délais les plus proches à faire connaître aux services administratifs les raisons de mon changement de programme.

C'est dans l'attente de votre réponse et dans l'espoir qu'il ne s'agit que d'une confusion que je vous prie de croire aux sentiments de sincère reconnaissance que j'ai à votre égard et d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

*A. Leroi-Gourhan*

André Leroi-Gourhan,

professeur de Faculté, directeur du Centre de recherches préhistoriques du Musée de l'Homme, membre du Comité supérieur des fouilles préhistoriques au Ministère de l'Education nationale.

126 avenue Philippe-Auguste, Paris XI<sup>e</sup>

ou vous savez que se trouvent les issues observées --  
grottes dont l'entrée est située sur le flanc sud, une seule de ces

Paris le 12 Juin 34

Monsieur,

J'ai beaucoup regretté de vous avoir  
échangé à Lyon. J'espérais pouvoir  
vous rencontrer au Musée l'homme  
pendant notre séjour à Paris.

J'ai lu attentivement votre lettre.  
Nous nous étions entretenus avec  
à London en Octobre dernier, des  
choses dont vous me parlez.

Nous ne pensons pas que la  
Société Scientifique, qui l'an dernier  
avait le droit de faire des conférences  
aux Grottes -

Cela nous amènerait un grand  
nombre d'auditeurs qui oseraient  
les abords des grottes et en comblerait  
notre promenade, déjà ensorcie les  
dimanches et les jours de fête.

Vous comprendrez certainement mon  
objection qui n'entrave en rien ces  
réunions qui pourront se faire  
avantageusement, dans une salle de  
la mairie.

Je crains que nous ne

projetions envisager l'aménagement  
d'une grotte préhistorique et la  
présentation d'une collection qui  
nécessiterait la construction d'un  
petit musée, le service d'un gardien.

Mon mari ne croyait pas, quand  
vous avez commencé vos fouilles, qu'elles  
prendraient une telle extension -

J'étais sous pression à Arvey, je  
pourrais me rendre compte avec  
Joubin de la possibilité de continuer  
des fouilles dans le terrain dont vous  
m'avez parlé, sans entraver le  
travail des bûcherons et en lais-  
sant libre la place nécessaire  
au musée à bâtir -

Nous pensons rester à Paris  
jusqu'en vers le 15 Juillet.

Je vous prie de croire Monsieur  
à mes sentiments distingués

Edm La Haye

104-2  
 CENTRE DE FORMATION  
 AUX  
 RECHERCHES ETHNOLOGIQUES  
 MUSÉE DE L'HOMME

PARIS, LE 9 juin 1954  
 PALAIS DE CHAILLOT  
 TÉLÉPHONE PABX 7446

Madame,

Référence à rappeler :

Toute la correspondance doit être adressée à  
 M. le Directeur du C.F.R.E. Musée de l'Homme  
 Palais de Chaillot, Paris-XVI<sup>e</sup>

Monsieur Joublin que j'ai rencontré récemment m'a fait savoir votre intention de faire procéder à d'importantes coupes sur le bois des Grottes et les difficultés que cette opération pourrait présenter pour l'exécution des fouilles de cette année.

Après avoir examiné le terrain il apparaît possible de faire une campagne de fouilles réduite et de disposer notre installation de telle manière qu'elle n'occupe aucune surface de terrain libre sur le chemin et ses bas-côtés. Si vous m'autorisiez à poursuivre les travaux dans ces conditions cela me permettrait de ne pas décommander différents spécialistes étrangers qui ont demandé à assister aux fouilles. De plus l'"Yonne républicaine" m'a demandé une page entière sur les grottes d'Arcy et le périodique "Elle" a l'intention de publier un reportage. J'avais réservé ces propositions pour les faire coïncider avec la saison touristique, voyant en cela un moyen de vous remercier dans quelque mesure de la grande bienveillance avec laquelle vous nous avez permis jusqu'à présent de travailler.

La publication des premiers résultats scientifiques donne aux grottes d'Arcy une importance de plus en plus grande et deux périodiques anglais et américain ont consacré l'an dernier des articles à nos travaux. Les recherches dans la grotte de l'Hyène sont maintenant très avancées et il nous reste à terminer la grotte du Renne où nous espérons depuis trois ans déboucher dans une cavité qui est masquée par un éboulement énorme. En fin de campagne, l'an dernier nous sommes parvenus jusqu'à la cheminée par laquelle l'entrée s'est trouvée obstruée et nous comptons poursuivre cette année le déblaiement. A la grotte du Trilobite une désobstruction de plus de 100 mètres a été faite et l'on peut espérer déboucher un jour sur de nouvelles salles puisque le

54 /  
 conduit se poursuit au-delà. Vous savez que pour assurer les conditions scientifiques du travail nous sommes contraints de procéder extrêmement lentement et quoique nous n'enlèvements qu'une petite partie des dépôts archéologiques, les plans, les analyses et la rédaction des notes font durer le travail plus longtemps que ne le laisserait supposer le volume des terres remuées.

La Société scientifique créée l'an dernier se dispose à publier son second bulletin et le programme des conférences prévues suscite un mouvement régional dont la grande grotte ne peut que profiter. Par surcroît j'ai rédigé sur la demande de M. Doubin un rapport qui doit paraître pour cette saison. Il ne resterait, pour que le devoir que je me suis fait depuis sept ans d'associer mon travail aux intérêts légitimes des Grottes d'Avay soit satisfait, que d'organiser la présentation d'une collection <sup>de quelques objets</sup> d'une des des grottes préhistoriques. Vous savez que les objets exhumés sont déposés en sûreté au Musée de l'Homme et au Musée d'Avallon; je reste à votre disposition lorsque vous jugerez possible et utile de le faire, pour constituer les éléments d'une présentation sur le lieu des fouilles.

Veillez m'excuser, je vous en prie à nouveau, pour les changements imprévus qui m'ont fait successivement manquer à votre rendez-vous à Vermenton et à Lyon. Je serais très heureux si vous pouviez me faire connaître votre sentiment au sujet de la campagne de fouilles de cette année, sous condition que nos travaux n'apportent aucune gêne aux coupes de bois. Je n'ose vous proposer dans cette lettre de m'accorder une nouvelle entrevue car je suis actuellement en continuelle navette entre Paris et Lyon pour les examens mais si vous désirez me rencontrer je vous téléphonerai dès votre réponse.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux et dévoués.

*A. Leroi-Gourhan*  
 A. Leroi-Gourhan

Mme le 3 Avril 54

Monsieur

C'est sans votre avis que je  
vous renouvelle, pour cette année,  
l'autorisation de fouiller à  
nos grottes d'Arcy.

J'espère que pendant cette  
saison, vous ferez encore des  
découvertes pour nous  
intéresser.

Croyez Monsieur à mes  
sentiments distingués

Ch. de La Blot

Extrait de "Nouvelle Description de la France Tome troisième par  
M. Piganiol de la Force à Paris chez Florentin Delaulne rue St Jacques  
à l'Empereur 1718. p:241.

"Les grottes d'Arcy sont situées sur la gauche de la rivière d'Yonne, à sept lieues d'Auxerre, & à deux de Vermanton. Au dessus de ces grottes sont des terres labourables qui n'ont pas plus de huit à dix pieds de sol. Il paroît que ces grottes ou cavités ont été faites en tirant de la pierre. Elles ont une entrée étroite, & environ trois cens pas de profondeur, ou de long. Il y a des cintres qui forment plusieurs voûtes, du haut desquelles il tombe une eau cristalline, qui se convertit en pierre fort brillante & très dure. On trouve à vingt pas de l'entrée un petit lac d'une eau très claire, qui selon toutes les apparences a été formée par la partie de l'eau la plus légère qui tombe sans cesse goutte à goutte du haut des voûtes, qui n'ont dans les endroits les plus élevez que huit pieds.

A quatre vingt pas de l'entrée on voit une espèce de salle, où la nature a formé un plat fond d'une terre fort unie, couleur de café, & où paroissent mille chiffres bizarres, qui font un effet fort agréable, de même que quelques figures de pierre mal formées par les gouttes d'eau. Les curieux n'oublieront point de voir le pilier de M. le Prince.

La fontaine de sel est dans un pré qui est au bas de Vézelay, proche la rivière de Cure. L'on n'y voit aucune source; mais lorsqu'on y ~~veut~~ veut puiser de l'eau, l'on creuse dans un endroit du pré de la hauteur de deux pieds, & insensiblement ce creux se remplit d'eau que l'on puise ensuite; & lorsque ce trou est vuide, l'on en fait un autre. Après que l'on a fait tarir une cheudière de cette eau, il reste au fond environ deux doigts de sel. Les Fermiers Généraux jaloux de ces petites faveurs de la nature, n'ont rien oublié pour découvrir la source de cette fontaine; mais ils n'y ont pas réussi. En 1678, ils mirent des gardes, & firent passer la rivière de Cure au travers ~~aux~~ de ce pré. Tous leurs soins ont été inutiles; la rivière s'est retirée, & la fontaine est telle qu'elle étoit auparavant. L'herbe et les pierres d'alentour sont blanches de sel, & y attirant une prodigieuse quantité d'oiseaux de différentes espèces."

15 nov. 1954

Edeine

Le 21 font. 1954.

Messieurs Roger et Gérard Meraville  
et Monsieur Boblin.

à Monsieur Seroi-Gourhan et  
ses élèves de l'école de fouilles d'Arcy  
sur Cure.

Au terme des pénibles journées  
que nous venons de traverser, très profondément  
touchés par les efforts surhumains qui  
furent déployés par votre équipe pour tenter  
de sauver nos deux enfants, nous vous  
exprimons nos remerciements les plus sincères  
et notre profonde gratitude.

La promptitude et l'ampleur des  
secours mis en oeuvre, le courage des volontaires  
qui risquèrent leur vie pour tenter d'arracher  
nos enfants à la mort resteront toujours  
pour nous un immense réconfort dans le  
malheur qui nous accable.

Dix heures d'angoisse que nous

avons reçues dans notre immense détresse  
vous avez su nous entourer d'une vive et  
chaleureuse affection, vivant témoignage  
du cœur et du dévouement que vous  
avez apporté dans ce sauvetage difficile  
et périlleux.

Nous souhaitons que chacun d'entre vous  
sache l'immense gratitude que nous lui  
témoignons d'avoir tenté tout ce qu'il  
était possible de faire pour sauver nos  
enfants.

Nous vous assurons Monsieur Séroï-Gourhan  
ainsi que vos dévoués collaborateurs de  
notre profonde reconnaissance pour l'action  
que vous aviez engagé sur les lieux dès  
les premières heures et nous vous prions  
d'accepter nos sentiments respectueusement  
émus.

R. Meravilly

S. Amund. 19. Août 56

Le Patron.

Les brutes sont desolés de ce qui arrive, mais ne se sentent pas tellement responsables car, si leurs souvenirs sont justes, vous vous étiez chargé, au mois de juin, de prévenir Allain de notre acceptation. C'est alors, que, croyant que vous aviez répondu, nous n'avons écrit à Allain que début juillet, surpris qu'il ne nous ait pas écrit. Cette lettre semble avoir fait le Tour de France.

C'est alors seulement (c.a.d. à Vermenton) que nous avons pu prendre nos dispositions pour 8 jours de vacances. Et, les dates fixées nous avons de nouveau écrit à Allain.

Toujours est-il que tout semble remis pour octobre, ce qui n'est pratique ni pour lui, ni pour nous. Ce contre-temps est bien fâcheux et nous sommes les premiers à le déplora.

En dehors de ce caniveau technique, le séjour à Vermenton fut bien agréable. Bien amicalement.

Le Renne semble s'étendre en profondeur et de surprises (bien agréables peut-être) vous attendent pour les années à venir.

Nous avons utilisé, ces quelques jours précieux à quelques ballades et à la mise au net de notes et résumés de ce quelques jours d'Arcy. Les nouveaux relevements n'ont pas été inutiles. Et hormis la question du IV b6 x-y 10-12, d'autres questions se sont présentées et votre avis nous serait bien utile.

Tout d'abord, le IVa (à que nous n'avions pas encore fait du point de vue climatique) nous donne un climat tout différent des autres couches de l'Azère et semble être proche du VIII - IX du Renne. Faut-il chercher son origine à l'entrée de la grotte (par boirage postérieur) ou au contraire plus profondément, côté trilobite par ex.?

D'autre part le IV b2 c10 est fort différent du b2 que nous avions et qui se situait plus près de l'entrée. Ce b2 est-il vraiment du b2? car il est plus proche du IV b3-4-5. Ceci a une certaine importance puisque nous pensions que le b2 pourrait être une période de refroidissement. (interstade par ex.)

Enfin avez-vous une idée de l'époque à laquelle on peut se produire les gros effondrements: entrée de l'Azère, du chival et du Renne (XIII?)? La confrontation climatique avec d'autres grottes de Charente, Dordogne, et autres militerait pour la période IV b3-b2 (antérieur au IV b2) qu'en pensez-vous?

P.M.

	1 <sup>er</sup> essai	12 <sup>h</sup> après - T°	
Eau de la cuve devant Fés (9 Mars eau chargée)	6,4	7,1	15°
" " " " sous P <sup>t</sup> Roulier côté Aray (" " " )	6,4	7,1	"
" Résurgence du Moulinot (" " eau claire)	7,1	7,5	"
Ville d'Anallon	6	6,6	"
		24 <sup>h</sup> après	
Eau de la cuve devant Fés (10 Mars eau claire)	6,6	7,1	10°c
" Fontaine de Tunal route S <sup>t</sup> Morel (" " " )	7,4	7,6	"
" Fontaine de S <sup>t</sup> Morel (" " " )	7,1	7,5	"
Ville d'Anallon	6,2	6,5	
		3 jours après	
Bacal avec plantes aquatiques - eau Ville d'Anallon	6,2	6,2	10°c
aquarium avec faune et flore " " " ]	6,2	6,7	"
et acrotéur en permanence			

Après une semaine les eaux du 1<sup>er</sup> groupe ont été revues - il y a eu régression: (sauf Moulinot)

		T°	10°c
cuve Fés passe de	7,1 à 6,4		"
" P <sup>t</sup> Roulier " " "	7,1 à 6,4		"
Moulinot	7,5 à 7,6		"

Indicateur utilisé :

Bleu de Bromothymol  
 Rouge de Méthyle  
 Alcool à 65°

S.L.F.  
 Guillaumin  
 (Muséum)

Patron

Pour vous confirmer mon coup de fil d'hier soir, je vous mets un mot aussi rapide que possible.

A) relevé topo effectué sous la pluie:

- |    |  |   |   |
|----|--|---|---|
|    | A) Arzy. 12 points topo avec cote  | { | mir:  |
|    |  |   | sol:  |
| 1  | Barle bleue = Résurgence I   |   |   |
| 2  | Moulinot = " II  |   |   |
| 3  | i Borne à l'Est de la tranchée de la route N° 106 (versant Arzy)                           |   |   |
| 4  | Carrière charbonnières (sur face plane entre carrière et passage à niveau)                 | = | a   |
| 5  | Extremité N.O. parapet pont routier sur voie ferrée (sur la coupe Bandet, puis de P° fixe) | = | b   |
| 6  | Plafond entrée de la grande grotte   | = | c   |
| 7  | Chenal   | = | d   |
| 8  | Huyém  | = | e   |
| 9  | Renne  | = | f   |
| 10 | Fées (sur le bord sup. de la terrasse Ouest-visée possible de l'intérieur de la grotte)    | = | g   |
|    | 11 Petite grotte avant les goulettes   | = | h   |
|    | 12 Goulettes   | = | i (sur ces cotes, en planimétrie seulement) |
|    | 13 base glissière de la carrière de sarcophages  | = | j   |
|    | 14 Fontaine de St Moré   | = | k   |
|    | 15 Sommet de la carrière de sarcophages (1 pt très précis repérable sur photos)            | = | l   |
|    | 16 1 pt sur la grande falaise  | = | m   |
- Pas de pts marqués sur le plateau - les cercles seront établis sur 5 ms - et les principaux {murats} figurés

Il est possible que ces lettres ne correspondent pas, et qu'il y ait de ça-là - les lettres sont portées sur les points, il sera facile de rétablir

Sur St Moï -

Emplacement d'une habise provisoire (répère au minimum -  
sur la falaise au S.E. du Tunnel - sur la roche en place)  
entrée (l'une des 2 grottes à l'Est du Tunnel -

Roche Perre }  
Mermont } l'axe des entrées -  
Entonnoir }

Je ne sais pas exactement ce qui aura pu être  
réalisé sur St Moï - la habise, c'est certain, par  
la suite cela a dépendu du temps qui augmentait  
la difficulté -

Pour ailleurs en écrivant à M<sup>r</sup> le Directeur  
de l'I.G.N. servira de nivellement, vous  
pourrez obtenir les cotes d'au moins une  
trentaine de points précis - avec moyens  
permettant de retrouver facilement les rivets  
ou autre signalisation - 3 nivellements  
passent de notre système - ! Route - voie  
ferrie et cure (à dernière très précis  $\pm 2$  cm)

Je crois que cela peut rendre de très  
grands services) -

Marsulger a oublié son marteau dans  
la voiture des topographes, ils l'ont emporté  
à Paris - (St mandé, je crois) c'est le  
marteau de Aray qui m'a prêté hier -

Je trouve de feuille, méfiant laissez isoler les rensei-  
gnements topo qui peuvent vous servir -

Début des Travaux à Arg. Reun -

lundi matin Tenassim débroyage à la houe de  
la glissière -

le Maal installation de la glissière -

Poulain  
et 1 (mardi) préparation de 2 mines-  
débroyage du front aux tous les ronds  
dirigeables, sur la surface actuelle  
planifiée - (après chaque coup de mine)

après midi

Idem -

le soir toutes les mines sont portées,  
on installe la toiture -

Mardi

début de l'évacuation  
on finit l'installation de la  
toiture et on continue l'évacuation  
il sera peut-être nécessaire de  
travailler au pic sur le front  
de coupe -

En gros

on utilise au mieux les mines  
pendant que l'évacuation se fait  
on monte la toiture pour mettre  
les gens relativement au sec pendant  
l'évacuation -

Il sera prudent de en gros mettre  
de tente sous la Reun avant  
que les mines n'aient été  
utilisées -

la gouthière alimentera directement  
la tonnerre - Il faudra évacuer  
de la cure vers la cuisine -

Si les tessons ne pouvaient être alimentés  
immédiatement ( dès leur emplacement terminé  
non le tombereau ) il y a un sérieux nettoyage  
de la pente à effectuer, et probablement  
utilité de dégrader un peu l'Hygiène &

B/ questions courges

1° tenassiers

1. <sup>tombereau et</sup> ~~voiture~~ cheval  
retenu pour 1 semaine avec ~~voiture~~ cheval  
prix forfaitaire 1500 fr par journée de 10<sup>h</sup> heures  
(le cheval compte pour 1/2 homme et le prix  
normal est de 100 fr par heure) (trouvé par Masset  
le soir samedi 5)

1. qui je retiens par le même courrier pour 5  
jours (trouvé par Masset)

2. bois - Masset fournira ce qui est nécessaire - pour le bois  
de mine on choisira avec nous -  
Il offre en plus 1 anneau de sûreté pour allumer  
le feu (on pourra peut-être utiliser le tombereau à  
cet effet, il est voisin de Soullieu)

3° aide de l'équipe d'Anallon

Godeau } samedi, peut-être dès le matin, ce qui  
Doucet } permettrait de faire déjà qq chose avant notre  
arrivée - peut-être Godeau Simonin -

si Renaud ne vient pas le fil sera déroulé -

5° Transport a) Paris - les caisses seront prises à partir  
du Mercredi 1<sup>er</sup> Avril - en cas de nécessité faire prévenir  
M<sup>re</sup> Perrin d'Anallon en téléphonant à : France Messagerie  
B<sup>re</sup> Richard Lenoir Tel. Roq. 83-55 -

J'ai annoncé : Av. pl. Auguste : 12 caisses  
Musée : 8 caisses et 3 pleines

le tout sera déposé chez Masset (P.V.) à Auz -

apporter même

lente pour les mines  
(2 - 2<sup>m</sup> 50)

Par de boîtes feu  
disponibles  
pour Charaillon

Matériel

apporter qqms auxroules 170 volts (4 ou 5)  
2 supports à fusibles | 1 moulin à café solide!  
2 à 3 douilles de lampes  
J'ai fait mettre de côté 70 kg de 1<sup>er</sup> oroffine  
à 190 fr = 1900 fr -  
cahier, j'apporterai 5 Fgs -

7° Ravitaillement

Je prends en principe pour 20 personnes  
pendant 75 jours - Il faudrait des fonds -  
Il me faut encore trouver le moyen de transport -

1<sup>o</sup> résidence au camp - Facteur commandé en grande partie par un moyen de transport personnel - les heures des trains - Il me faut encore trouver 30.000 fr remboursables entre Suillit et Act - comme je ne veux pas que l'on remette encore cette fameuse réunion avec la S.T. A. j'ai mis sur pied un système d'alerte avec Pillard et Mossut - j'en ai même ds l'heure qui sentira l'avis -

Je vois pourrais venir environ 10 jours si tout se passe comme je le prévois - je fais faire tout ce qui est possible ds maintenant et si j'ai un minute à mon compte personnel - d'ici quelques jours je vous enverrai des précisions

Conférence En principe elle sur les feuilles d'Argy - (les gens s'intéressent à ce qui se passe ds la région parvienne c'est la région et ont eu y que échues de ce qui se fait à Argy, demandant des précisions -) la prochaine pourra être plus générale -

Aura lieu le Vendredi 18 Mars -

Divers copies des charbons exécutés, mais oxydation partielle (en faisant évaporer le magnésium - à recommencer 1 c.l. de l'hydrogène (qui était très belle) et 1 c.T. d'Alain - seront envoyés en fin de semaine -

Je vois un rien oublié -

A bientôt j'espère

Bien amicalement

P. Poulain

P.S. que Baillon d'envoie si possible des dots de présence - j'essaierai de faire cadaver les absences.

P.P.

Toulain réclame sa notice sur les grottes pour les touristes -

AR = Remettre contre reçu.  
D = Urgent.  
FS = Faire suivre.  
JOUR = Ne remettre que le jour.  
MO = Remettre en mains propres.  
NUIT = Remettre même la nuit  
(si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement  
figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.  
PC = Accusé de réception.  
RP = Réponse payée 2 francs.  
TC = Telegramme collationné.  
TELEPHONE = A téléphoner à l'arr. sée.  
XP = Express payé 1 franc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **TELEGRAMME** POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES

LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée.  
Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

**A DÉCHIRER**

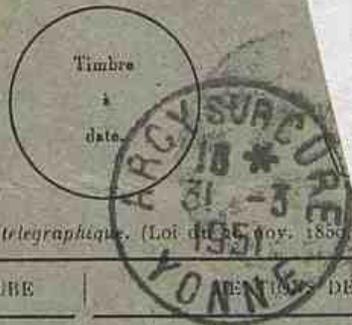
Le premier nombre qui figure dans les télégrammes après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Voir au dos la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

**Indications de service**

*Leroy - Goussier -*



L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 25 nov. 1880, art. 6.)

ORIGINE	NUMERO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE	INDICATIONS DE SERVICE
<i>Paris 77</i>	<i>551025</i>	<i>6</i>	<i>31</i>	<i>1122</i>	

*cordiales félicitations*

*Paris*

NOTA : Pour tous renseignements concernant ce télégramme prière de s'adresser au bureau distributeur.

N° 701.-J. S. 721450.

*61-2*

AR = Remettre contre reçu.  
U = Urgent.  
FS = Faire suivre.  
JOUR = Se remettre que le jour.  
MP = Remettre en mains propres.  
NUIT = Remettre même la nuit  
(si le bureau d'arrivée est ouvert).

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement  
figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.  
PR = Accusé de réception.  
RPr = Réponse payée à francs.  
Tl = Télégramme collationné.  
TÉLÉPHONE = A téléphoner à l'arr. vée.  
XPr = Expres payé à francs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **TELEGRAMME** POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES

*Serai - Gourhan*  
*Aray s/ Cure*

LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée.  
Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

**A DÉCHIRER**

Le premier nombre qui figure dans les télégrammes après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.  
 Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.  
 Voir au dos la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

**Indications de service**

Leroi - Gourhan  
 Aray.



L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 nov. 1850, art. 6.)

ORIGINE	NUMERO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE	MENTIONS DE SERVICE
Paris 33 Téléph.	11883	12	30	1105	
<p>Préparant départ Afrique impossible venir</p> <p>Mais entière confiance.</p> <p>Kamprey</p>					

NOTA : Pour tous renseignements concernant ce télégramme prière de s'adresser au bureau distributeur.  
 N° 701.-J. S. 721430.

82-9

AR = Remettre contre reçu.  
U = Urgent.  
FS = Faire suivre.  
JOUR = Ne remettre que le jour.  
MP = Remettre en mains propres.  
NUI = Remettre même la nuit  
(si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement  
figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.  
PC = Accusé de réception.  
RPx = Réponse payée x francs.  
TC = Télégramme collationné.  
TELEPHONE = A téléphoner à l'arr.ée.  
APx = Expres payé x francs.

63-1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **TELEGRAMME** POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES

*Loerès Gourhaou camp de*  
*des grattes Arcy s/ Eure*  
*Non*

LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée.  
Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER

Le premier nombre qui figure dans les télégrammes après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24. Voir au dos la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

Indications de service

Lerou - Gourhan  
foeuille - grottes Bray.



L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 nov. 1850, art. 6.)

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE	MENTIONS DE SERVICE
Paris 106	940.06	10	30	10h1	

Affectueuses félicitations -

Champignons

NOTA : Pour tous renseignements concernant ce télégramme prière de s'adresser au bureau distributeur.

N° 701 - J. S. 721330.

63.9

18 septembre 1950

Monsieur le Rédacteur en chef

Liberté de L'Yonne

Le 4-6 août 1950

Vous avez publié dans le N° 32 de la Liberté de L'Yonne du 4-6 août 1950, un court article sur les peintures des grottes d'Arcy-sur Cure dont le contenu est propre à abuser vos lecteurs. Les détails qu'il contient montrent que le "groupe de vieux fouilleurs" qui le signe, non seulement ignore à peu près tout des grottes d'Arcy mais n'a même pas d'idée précise sur la nature des vestiges qui s'y trouvent. Nous avons été occupés pendant trois mois par les fouilles et je n'ai pas voulu vous écrire en un moment où le travail nous occupait complètement mais je vous serais très reconnaissant de bien vouloir tenir compte des rectifications suivantes.

" Il n'y a pas de peintures murales à Arcy, mais quatorze gravures datent de l'Age de renne, relevées à 100 mètres de l'entrée de la Grotte du Cheval et publiées dans le Bulletin de la Société préhistorique française (t. XLIII, 1946 et XLIV, 1947). Ces gravures représentent entre autres quatre mammoths, deux rennes, un bison et un chevreuil.

Correspondant au niveau des dessins (ce détail paraît frapper votre correspondant) on connaît à Arcy même, depuis un peu plus de cent ans la Grotte du Cheval elle-même, la grotte du Trilobite, la Grotte des Ours, la Grotte des Fées, toutes cavités qui ont fournis à différents fouilleurs quelques dizaines de

milliers de silex taillés de la même période que les gravures, ainsi qu'en attestent les publications nombreuses qui ont été faites en un siècle sur les grottes d'Arcy.

Le lit de la Cure est loin d'être récent. Cette année même le creusement d'un puits à Arcy a donné une dent de mammoth sous huit mètres d'alluvions. Les vestiges d'hippopotame et de cerf qui ont été trouvés à plusieurs reprises dans les grottes se trouvent sous plus de quatre mètres de dépôts par rapport aux gravures qui sont considérablement plus récentes. Nous avons pu déterminer les cotes de remplissage avec assez de précision pour affirmer que depuis le début de la période moustérienne (il y a environ 60.000 ans la grotte du Cheval n'a pas été parcourue par l'eau dans les couloirs où se trouvent les gravures. Celles-ci, qui sont à environ 50 cm du sol actuel se trouvaient à environ à un mètre au dessus du sol de l'époque, c'est à dire à trois mètres au dessus du conduit inférieur que la perte de la Cure a emprunté pour poursuivre son creusement. (Si le "Groupe de vieux fouilleurs" a la moindre envie de s'en rendre compte par lui-même nous sommes très disposés à lui faire parcourir les deux réseaux, supérieur et inférieur du Cheval)

(Il m'est difficile de répondre aux paragraphes suivants sans employer d'épithètes vigoureuses: "une peinture à la limonite lavée et relavée" il ne s'agit pas de peinture.

"le calcaire pétrifiant les cadavres": l'image est assez belle, mais le calcaire n'a rien à voir avec la calcite de concrétion dont veut parler le vieux fouilleur. Ni le calcaire, ni la calcite ne "pétrifient un cadavre..." L'image et les termes semblent montrer une connaissance extrêmement superficielle de la préhistoire.

Qu'on n'arrive à quoi pouvait servir un dessin que l'on ne peut voir qu'au prix d'une pénible gymnastique, il suffit

que le groupe de vieux fouilleurs organise une petite excursion à travers les quelque cent grottes ornées du Sud-ouest de la France pour ce faire une idée de l'intérêt que les hommes préhistoriques trouvaient à décorer des recoins presque innaccessibles. Quand à l'allusion aux lampes électriques, on connaît environ trente lampes à graisse découvertes dans des grottes de France.)

Les gravures de la Grotte du Cheval ont toutes été photographiées et relevées par le dessin. A plusieurs reprises elles ont reçu la visite de préhistoriens français et étrangers dont aucun n'a émis le moindre doute sur leur authenticité.

(l'abbé Breuil n'a lui non plus émis le moindre doute sur les gravures quoiqu'en dise votre correspondant. Il les a vues, a émis une opinion sur leur datation à l'Aurignacien et a proposé d'en reprendre la publication sous une forme plus étendue)

Depuis quatre ans nous poursuivons des fouilles au nom du Centre national de la Recherche scientifique et du Musée de l'Homme dans les grottes d'Arcy. Les résultats de nos recherches seront publiés en leur temps, mais nous avons toujours accueilli très largement les visites très nombreuses des préhistoriens comme des amateurs simplement curieux de savoir ce qu'on découvre dans leur région. Des conférences régulières ont lieu chaque fois que nous nous trouvons à Arcy. Avant que nous n'entreprenions de manière officielle les fouilles actuelles les grottes ont été fréquemment saccagées par de simples chercheurs de souvenirs qui ont gaspillé le patrimoine national pour le simple plaisir d'enrichir leur collections. Les fouilles clandestines sont poursuivies par la loi, la loi poursuit également la diffamation anonyme, si votre "groupe de vieux fouilleurs" a l'intention d'obtenir quelques éclaircissements complémentaires sur

L'authenticité des gravures je vous en suis très reconnaissant de bien vouloir lui demander de se présenter sous le nom de son responsable.

Pour ne pas engager une polémique absolument inutile je vous prie, si vous publiez une rectification, de ne pas faire figurer les passages entre parenthèses et de vous limiter aux paragraphes encadrés de rouge.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

(Ici le texte est encadré de rouge)

Les gravures qu'on en dit sont correspondantes. Il y a une

était une solution sur leur datation à l'aurifère et à propos

André Leroi-Gourhan,

des conférences de la Commission de la Préhistoire

directeur du Centre de documentation et de recherches préhistoriques au Centre national de

la Recherche scientifique et de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Paris

me dans les gravures d'Arcy. Les résultats de nos recherches seront

publiés en leur temps. Nous avons toujours accueilli très large-

ment les vœux de nos collègues de l'étranger et nous sommes

très heureux de savoir de votre part que vous êtes

complètement d'accord avec nous sur ces points. Les

à Arcy. Avant que nous n'entreprendions de manière officielle les

travaux de fouilles nous avons été très heureux de recevoir par

le biais de vos recherches de nouvelles et de précieuses

renseignements pour la datation relative de nos collections. Les

travaux de fouilles sont poursuivis par la loi. Je vous prie

de croire à l'intérêt que nous portons à votre "Groupe de vases fouillés"

et à l'intention d'obtenir de vous quelques renseignements complémentaires sur

A propos de dessins découverts aux grottes d'Arcy-s-Cure

Nous recevons la communication suivante :

Il a été question récemment, dans LA LIBERTE DE L'YONNE, des peintures murales découvertes, il y a peu d'années, à la Grotte du Cheval à Arcy-sur-Cure.

La publicité faite à cette découverte, l'intérêt qu'y portèrent des personnalités multiples et même un Ministre d'Etat pourraient faire croire à leur importance scientifique. Il convient cependant de faire quelques réserves.

Au niveau de ces dessins (encore qu'il soit difficile d'en préciser la cote exacte) il n'est pas connu jusqu'ici de grottes habitées par l'homme préhistorique dans la région.

Le lit actuel de la Cure est très récent : on trouve des alluvions quaternaires aux grottes supérieures (Tisserand). L'ancien lit est connu, et alors que la vallée de l'Yonne se remblaye, celle de la Cure se creuse encore; en sorte que jusqu'aux époques historiques le couloir où sont ces dessins ne fut qu'une conduite d'eau, qui par les grandes crues est sans doute encore inondée.

On trouve beaucoup de traces et de restes des hommes des époques préhistoriques, et ... historiques, dans les grottes plus élevées, mais pas de peintures ni de gravures anciennes, même dans les plus saines.

Bien plus, des croix, gravées en 1903 par l'abbé Parat sont presque entièrement disparues sous le calcin. Comment une peinture à la limonite lavée et relavée eût-elle pu subsister? Comme à la grotte de l'Homme, on eût compris un tombeau, le calcin pétrifiant les cadavres. Mais là, à quoi pouvait servir un dessin que l'on ne peut voir que par une vraie gymnastique. Le couloir n'a que 40 cm de largeur, en sorte qu'on ne peut photographier ce dessin vraiment remarquable puisqu'il semble donner un effet de perspective. On ne peut douter que les hommes qui l'ont fait n'aient disposé de moyens d'exécution perfectionnés, peut-être de lampes électriques.

.....

Des hommes de grande science, comme l'abbé Breuil, en sont restés un peu confondus. S'ils ne se sont pas prononcés, et ont gardé un sourire un peu sceptique, soyons prudents, nous aussi.

Nous nous proposons d'examiner une autre fois pourquoi cette découverte si contestable fut si bien accueillie.

Un groupe de vieux fouilleurs.

(LA LIBERTE DE L'YONNE N° 32  
du 4-6 août 1950 )

XI — 1938  
13, rue du Temple — AUXERRE

leur L.  
Anz dépu...  
chef, les frais de  
des parties pour les adapu... boue...

# Recherches préhistoriques à Arcy-sur-Cure

Arcy est un village connu surtout par ses grottes qui, chaque année, attirent des foules de visiteurs. Jadis, au temps où la Cure était un fleuve puissant, elle a creusé dans la roche de nombreuses grottes, et la plus spacieuse a été agencée pour répondre à la curiosité des visiteurs. On y remarque surtout d'imposantes stalactites que l'eau, s'infiltrant à travers la voûte, a lentement formées au cours de plusieurs millénaires.

Si Arcy est ainsi surtout connu du public, il n'est cependant pas son principal intérêt. Il se trouve que les populations qui ont habité ce lieu au cours des âges ont laissé de multiples traces de leur passage. On y a découvert plusieurs sarcophages mérovingiens, et au lieu-dit « la Roche taillée », on peut voir (curiosité infiniment rare) des blocs de pierre prêts à être taillés pour servir de cercueils.

En remontant un peu plus haut dans le temps, on trouve dans la plaine située dans une boucle de la Cure de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine. Il faut dire qu'on est à proximité du camp romain de Cora. Si des recherches sérieuses étaient entreprises, nul doute qu'on ferait bien des découvertes. Mais les vestiges gallo-romains sont si nombreux sur notre sol que de tels travaux ne sont pas d'un grand intérêt.

Aussi bien la richesse archéologique d'Arcy est ailleurs, elle est dans les restes imposants de l'âge préhis-

torique. Avant de parler des explorations qui sont faites, signalons celui qui en fut l'initiateur, l'abbé Parat. Les paléontologues les plus en renom de notre époque sont unanimes à louer sa vaste connaissance en ce domaine, l'abondance de ses découvertes, la justesse de ses explications que, bien souvent, les travaux postérieurs n'ont fait que confirmer. L'abbé Parat était alors curé de Bois d'Arcy, paroisse d'à peine 100 habitants, à une époque où il y avait un curé dans chaque paroisse. Aussi avait-il des loisirs ; il les occupait en s'armant d'une pelle et d'une pioche, et en fouillant avec passion le sol d'Arcy. Entre temps il répartissait ses découvertes dans les divers musées du département et en donnait la signification dans le bulletin de la « Société des Sciences de l'Yonne ».

Ses recherches cessèrent avec lui, mais, un jour, en 1946, quelques jeunes gens découvrirent au bout d'un long et étroit couloir des grottes, une salle sur les parois de laquelle ils remarquèrent des dessins d'animaux anciens, renne, mammouth... Ce fut une révélation. On avait bien fait de semblables découvertes dans des grottes des Pyrénées, mais nulle part ailleurs au nord de la Loire il n'y avait de pareilles traces de l'homme. Quelques mois plus tard le vice-président du Conseil en personne faisait une visite officielle à Arcy. Dès lors l'attention du monde savant était attirée, et depuis trois ans « l'Ecole des fouilles »,

installée près des grottes, emploie le temps des vacances à reprendre les travaux inaugurés, il y a 50 ans, par l'abbé Parat.

Cette école a à sa tête le directeur-adjoint du « Musée de l'Homme », M. Leroy-Gourhan. Nulle part ailleurs les recherches ne sont faites avec plus de méthode et de scrupule scientifique. Chaque fossile est étudié avec le terrain où il a été découvert. Les grottes les plus spacieuses n'offrent aucun intérêt, parce que leur sol a été remué de fond en comble par des amateurs désireux d'emporter quelques souvenirs antiques, saccageant ainsi de précieuses richesses. Il y a heureusement d'autres grottes qui, trop étroites, n'ont pas été fouillées. Nos chercheurs s'y traînent, et, obligés souvent de se tenir dans des positions qui sont loin d'être confortables, ils étudient avec un soin minutieux toutes les particularités de chaque couche de terrain. Leurs recherches ont été fructueuses : de l'époque glaciaire ils ont découvert de nombreux ossements d'ours, de rennes, une dent de mammouth. Cette époque fut précédée d'une période de grande chaleur, comme le prouve la présence d'ossements d'hippopotames, de rhinocéros (faune des pays chauds) amenés là par les alluvions de la Cure.

Quant aux vestiges humains, en plus des fameux dessins qui semblent remonter à trente mille ans, de nombreux os et silex polis, et cela dans diverses couches de terrain, sont la preuve que la vie humaine s'était réfugiée dans ces grottes à des époques très anciennes. D'ailleurs « l'Ecole des fouilles » ne désespère pas de

trouver des ossements humains ; elle est persuadée que ces recherches vont permettre à la science paléontologique de faire de sérieux progrès.

Faut-il dire que la religion n'a rien à craindre de ces découvertes ? Le Cardinal Liénard écrivait dans un article paru dans *Les Etudes* il y a deux ans : « Que l'évolution ait abouti au corps humain, c'est là un fait que les savants ne contestent plus aujourd'hui. Ici comme ailleurs la science et la religion ne s'opposent pas, et il n'y a que les esprits retardataires qui continuent à faire de la loi de l'évolution une arme contre les données de la Bible. Lecomte du Noüy, l'un des plus grands savants de notre temps, dans son livre *L'Homme et sa Destinée* a démontré d'une façon magistrale que cette évolution, loin de permettre l'explication du monde en se passant de Dieu, prouve au contraire sa nécessité : cette évolution poursuit un but, elle s'oriente vers une fin qui est l'homme ; or, il n'y a pas de but sans intelligence ordonnatrice. D'autre part l'homme, semblable à l'animal par son corps, lui est incomparablement supérieur par son intelligence, par son âme ; et les vestiges les plus lointains que nous trouvons de l'homme s'accompagnent toujours des traces de l'âme.

P. BERRY.



ard  
-Bert.  
ny (1) zatur  
as 194 sa  
dernie...  
pal, après  
Argoud, vé  
baitoir, dés  
tions, M. J  
naire, a été  
Diverses  
nées, notam  
apporter à  
Collège de g  
la baignade  
tion en faveu  
liste des pol  
bilité d'adhé  
tal des H. B.  
ville offre le t  
la construction  
tant 30 logem  
Etat civil.  
nout, route de C  
nesse, 12( rue Don  
tian Lacour, Maria  
tiot, Jean-Pierre G  
lier, Arlette Paris,  
Colas, Annie Jeand  
Gambetta.  
Mariage : Franço  
Privé.  
Décès : Henriette  
villain, 54 ans, 9, p  
line Gillebert, veuv  
Maillet-d'Or. — M.  
rue Davier. — Ju  
Charbonneau, 3, qu  
Calmis, 90 ans, 1  
Gaston Verdier, 68  
veuve Morisot, 89  
Gambetta.  
LAVAU. — D  
Jeudi 20 avril, c'é  
les-Amable Cuisini  
la voix souple, puis  
tueuse que les paro  
enviaient, décédé à  
après avoir reçu les  
l'abbé Loiseau, curé  
en-Terre-Plaine, assi  
ques et tenait l'harm  
Le défunt avait é  
cault, le 18 juin 1901.

liberté de l'Yonne

JS/SP

Ministère  
de l'Éducation Nationale

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Direction Générale de l'Architecture

DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE  
DES FOUILLES ET ANTIQUITÉS

Réf: à rap: DOM N° 27-47  
Yonne  
Arcy-s/ Cure  
Fouilles et Prospections

Republique Française

Palais-Royal, le 10 SEP 1947 19

3, rue de Valois- GUT 05-45

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30 Août relative aux fouilles que vous allez poursuivre dans l'Yonne, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'ordre de mission qui vous sera nécessaire pour cette campagne.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur des Monuments Historiques**

LE CHEF DU BUREAU  
de la DOCUMENTATION GÉNÉRALE  
des FOUILLES et ANTIQUITÉS

J. Brunberger

Monsieur LEROI-GOURHAN  
Sous-Directeur du Musée de l'Homme

JS/SP

Ministère  
de l'Éducation Nationale

République Française

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

DES LETTRES  
Direction Générale de l'Architecture

DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

BUREAU DE LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE  
FOUILLES ET ANTIQUITÉS

Réf: à rap: DOM N° 27-47

Yonne

Arcy-s/Cure

Fouilles et Prospections

Palais Royal, le 40 SEP 1947, 19

3, rue de Valois- GUT 05-45

*May*

ORDRE DE MISSION

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, des ARTS et des LETTRES charge Monsieur LEROI-GOURHAN, Sous-Directeur du Musée de l'Homme de se rendre dans l'Yonne du 10 au 25 Septembre pour y exécuter, d'accord avec le Directeur de la 2° Circonscription des Antiquités Préhistoriques des fouilles à Arcy-sur-Cure ainsi que des reconnaissances et des prospections dans la région.

Les autorités civiles et militaires donneront toutes facilités à M. LEROI-GOURHAN pour l'accomplissement de sa mission.

Le Directeur des Monuments Historiques

LE CHEF DU BUREAU  
de la DOCUMENTATION GÉNÉRALE  
des FOUILLES et ANTIQUITÉS

J. Brumberger

1 Décembre 47.  
Clareisolle Rhône.

acc.

Monsieur.

Je suis malheureusement dans l'impossibilité  
de me rendre au rendez vous que vous  
avez bien voulu me donner à Lyon.  
Nous n'avons plus de trains! et d'autre  
part, la neige qui tombe à force  
dans notre montagne m'empêche toute  
possibilité d'un trajet en voiture.  
J'en suis désolé, j'aurais voulu vous  
adresser d'un projet d'exposition  
au public nos découvertes dans les  
grottes. J'excuse.

Nous rentrons à Paris dès que  
les événements nous le permettent.  
J'espère avoir le plaisir de  
vous y rencontrer.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments très distingués et  
les meilleurs.

Très très obligeamment.

COPIE

Arzy

R. 571

Monsieur,

Vous pourrez faire lorsque vous le voudrez les fouilles dont vous me parlez dans ma propriété d'Arzy. Vous n'aurez qu'à vous adresser pour cela à Monsieur Albert Jossier aux Grottes d'Arzy. Je le préviens d'ailleurs de votre visite.

Nous usons d'ailleurs de votre autorité pour nous débarrasser de tous les chercheurs amateurs qui ne font que détériorer. Vous seriez bien aimable d'indiquer à Monsieur Jossier les personnes qu'il y aurait intérêt à laisser fouiller.

Veillez agréer, Monsieur, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de mes sentiments distingués.

Cte du SABLON

69

Clareisolle. Rhône. 9 novembre 49.

Amuz

Monsieur le directeur.

J'ai su par Albert Joullin, votre  
parrain aux grottes d'Arzy; il vous a,  
à ce qu'il me dit, longuement  
entretenu de l'idée que j'ai de  
présenter aux visiteurs des grottes,  
une reproduction des dessins trouvés  
dans la grotte du Choral qui ne  
peut être visitée; cette reproduction,  
à mon avis, augmentera l'intérêt  
de la visite.

Albert Joullin me dit que  
vous pourriez vous même vous  
charger de cette reproduction  
au mois de décembre; ce serait  
tout à fait parfait.

Je désirerais beaucoup vous  
voir à ce sujet, et m'entendre  
avec vous sur les conditions qui  
vous permettraient de vous charger  
de ce travail; malheureusement  
je suis encore pour un mois

à la campagne dans la région  
lyonnaise ; cependant je crois savoir  
que chargé d'un cours de science  
à Lyon, vous vous y rendrez toutes les  
semaines. Si vous m'y fixiez un  
rendez-vous, je pourrais vous y rencontrer.  
Le train m'amènera à Perruche vers  
10 h. 1/2.

Je pense passer à Arcy quelques  
jours vers le 3 décembre ; je voudrais  
bien vous voir auparavant.

Il me semble que l'exportation  
de ces dessins, n'est pas sans intérêt  
pour la divagation de la préhistoire.

Veully, Monsieur, agréer l'assurance  
de mes sentiments très distingués  
et les meilleurs.

Et de la Sablay

+ S' Jacques, ce 8 yler 1947

une fois l'air  
mystique dans mon  
presbytère, la porte pour  
un ser- grande souvenance  
amicallement pour le zèle  
et la table et le repos  
ou Cerouin.

*Amal*  
Bonne nuit Monsieur

Je reçois à l'instant même votre petit mot  
qui me fait grand plaisir et dont je vous remercie  
de tout cœur.

Je me propose à parler à S' Etienne de chez  
le notaire de ma mère pour le rachat à l'ère  
par Damery sur l'ère où je veux d'être nommé  
curé. Je quitte donc l'enseignement en face à regret  
car la sainte l'exige mais d'autre part j'en suis  
très heureux car mon archevêque m'a nommé dans  
un tout petit paroisse pour que je puisse continuer  
mes travaux scientifiques. Après je me retrouve avec  
ma famille à Arcey où il me sera facile de me recueillir plus

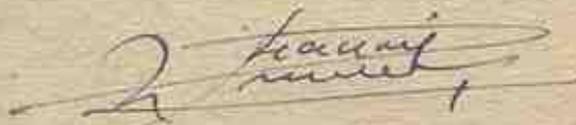
souvent. Heureux de savoir que vous y serez dès le 10  
ou 25. Évidemment je vais faire l'infernale pour  
aller vous y voir et mettre sur pied beaucoup de choses  
au point avant l'hiver. Je voudrais tant que tout  
marche bien. - J'en ai fait ce même comice à Loudéac  
et à Poulain, mes deux associés avec qui vous pourriez  
faire des travaux sérieux et vraiment scientifiques. Poulain  
venant de s'en aller d'Avallon dont il n'occupe pour un  
moment se mettra en liaison avec vous et travaillera.

Je vous adresse ce mot à Paris où il vous  
trouvera si je ne suis avant votre départ. et en excellente  
santé pour cette campagne scientifique. -

En attendant le plaisir de vous voir recueilli  
ce que bien des Français, l'expression de toute  
ma reconnaissance et l'assurance de mes sentiments  
distingués. -

Bien cordialement vôtre

P.S. Nouvelle adresse :  
Abbé B. Lanoix  
curé de Lure  
par Dorney. -



71.2

+ Auzé, ce 3 Octobre 1947

Ref: 662

Aray

Noter l'absence de la lettre  
Demande à l'écrit  
Attente anticipation  
ou à l'écrit  
(noter l'absence)  
8.10.47

Cher Monsieur

Merci de votre longue lettre du 19 7<sup>th</sup> consacrée à vos travaux à Aray. Pourrais que j'en aie quelques minutes seulement est on ne peut plus endrante et de son retour, et du travail effectué et de votre sympathie à son égard. Soucheud m'a également écrit une lettre, où il m'exprime sa satisfaction de vous avoir eut, mêlé de regrets auers de n'avoir pu, pour raison de famille, participer entièrement à votre camp. C'est encore un plus grand regret pour moi, car j'aurais voulu que comme Paulain il puisse se former à vos méthodes. C'est la raison pour laquelle je leur avais demandé de participer à votre camp. Merci de tout cœur de les y avoir acceptés avec bonté et empressement. En effet je ne considère l'un et l'autre que comme de bons élèves ou des novices en la matière d'autant que moi-même également en ai encore beaucoup à apprendre. Soyez donc rassuré de ce côté déjà, je ne m'étonne nullement de votre réserve. C'est votre façon contraire qui m'aurait étonné!

Paulain qui est les observations de sa sur ancienne profession, "tâtillon" à l'exces, oserais-je dire, doit devenir avec le temps et de l'expérience un bon préhistorien. Du reste il fera tout pour cela. Aucun effort supplémentaire intellectuel et physique à fournir ne peut l'effrayer. Aussi serais-je heureux qu'il soit encore plus en liaison avec vous à Paris, à Aray ou ailleurs. Comme vous l'avez justement remarqué, Soucheud est plus orienté vers la spéléologie (l'aventure et l'inconnu l'attirent tout particulièrement). D'une intelligence lumineuse, avec un caractère enfant à ses heures, il a besoin de se mouvoir et de se stabiliser. Avec un travail de longue haleine Soucheud devrait devenir remarquable même en préhistoire (d'ailleurs pour la spéléologie ne durera pas toujours). Tout cela pour que vous soyez pleinement averti sur mes co-équipiers et pour que vous sachiez comment agir avec eux chaque fois que vous les avez à votre école. Je ne souhaite qu'une chose: c'est que ce soit souvent.

Prenez bien, cher monsieur et ami, que il n'existe aucune équivoque sur vos intentions à l'égard d'Aray. Je suis bien trop heureux de savoir que grâce à vous les grottes d'Aray seront un peu plus en sécurité et que de nouveau on va pouvoir y faire du bon travail, pour me faire souhaiter que mon équipe soit en continue liaison avec vous. A ce sujet

Jeurt. die uf. Champault m'a dit il par interprète tout-à-fait ma pensée  
au téléphone a moins que je ne me sois moi-même mal exprimé.  
Je sais très bien, puisque vous me l'avez déjà confirmé, que la grande quotte  
est à mon groupe. Du reste je ne veux faire travailler mes aides que  
dans celle-ci d'abord, d'une part pour ne pas disperser le travail, d'autre  
part parce que l'ensemble paraît peu compliqué, du moins pour l'instant,  
pour qui ils <sup>de sont</sup> pourront y effectuer du bon travail de formation et d'étude.  
Quant à moi je préfère, et suis persuadé que vous êtes de mon avis, que  
l'Hygiène demande pour un travail en compagnie sous votre propre direction.  
Soudard s'y conformera. En ce qui concerne donc la grande quotte je  
desirais simplement savoir s'il me fallait faire une demande régulière  
d'autorisation à M<sup>r</sup> Vaufray, ou si vous pourriez <sup>ou voudriez</sup> vous en charger  
vous-même, ce qui n'empêche nullement évidemment de me mettre  
en relation avec lui? Enfin doit-on attendre l'autorisation document-  
crite, ou peut-on de maintenant commencer à y travailler? c'était  
là le point principal de ma conversation téléphonique.

Pourrais-je touché un mot de Mézierville - je ne sais que  
peu de ce garçon - le connaissez-vous? Qui en pensez-vous? Et j'ai si bien  
eu écart, hélas, sans réponse aucune! Que peut signifier ce silence...?  
On peut tout se permettre de supposer! Me répondrait-il maintenant  
que j'hésiterais beaucoup à l'accepter dans mon groupe et encore plus de  
travailler avec lui, fût-ce en spéléologie. Peu m'importe la civilité,  
mais je déteste le manque de franchise! Qui en pensez-vous donc sim-  
plement et que me conseillez-vous? Le personnage et ses activités ne  
doivent point vous être inconnues!

Puis-je compter sur votre amabilité pour avoir personnellement  
des reproductions photographiques des gravures de la quotte du cheval?  
J'aurais plaisir à les avoir dans mon bureau.

D'autre part j'ai écrit une petite étude, que je dois présenter aux  
Antiquaires, sur un fond de lutte gauboise découverte dans le Tonnois.  
Parmi les objets recueillis se trouvent quelques ossements ou fragments d'os  
que j'aurais vainement déterminés tant pour l'espèce que pour la partie  
du squelette. Votre laboratoire pourrait-il me rendre ce service dans  
un temps assez court - je suis prêt au devoir aucun est-ce urgent.

Pourrais-je dire que vous songiez, par une note, bien faire ressortir  
les qualités utiles de l'Abbi Durat, en tant que préhistorien. A titre d'unique  
élève de ce cher maître, j'en serais des plus heureux et vous en remercierai  
à l'avance.

A bientôt donc, cher Monsieur et aussi. Avec l'espoir que cette  
très longue lettre vous trouvera en excellente santé, veuillez agréer  
je vous prie, avec l'assurance de ma profonde gratitude pour tout  
ce que vous avez fait et pouvez faire pour moi, l'assurance de mes  
sentiments respectueux et distingués.

Cordialement vôtre

Jean  
Perrin  
ami de l'ami.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Arcy*  
DIRECTION DES ANTIQUITÉS  
DU NORD-OUEST DE LA FRANCE  
(2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION PRÉHISTORIQUE)

Institut de Paléontologie Humaine, 1, Rue René Panhard, Paris-XIII<sup>e</sup>

Paris, le 5 août 1947

TÉLÉPHONE { ODÉON 88-81  
GOBELINS 62-91

Le Directeur régional des Antiquités

à Monsieur Leroi-Gourhan  
Sous-Directeur au Musée de l'Homme.

*Accusé receipt  
12.8.47*

J'ai l'honneur de vous avertir qu'une subvention de 15.000 francs vous a été allouée pour l'exécution de divers sondages et relevés dans les grottes d'Arcy-sur-Cure; et je vous remets ci-inclus, en acompte, un chèque barré de 7.000 francs.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'envoyer, au plus tard à la fin du mois de novembre un rapport sur ces travaux afin que je puisse moi-même en faire état dans mon rapport annuel à l'Administration.

*R. Vaufrey*

R. Vaufrey

+ S'jacques, ce 20 mai 1947.

Bien des Honneurs et - Amis

Un simple mot qui vous trouvera, je l'espère, en excellente santé et heurieux des résultats obtenus dans votre campagne en Saône et Loire. Si oui, peut-être celle d'Aray et l'une vous donnera une satisfaction semblable! J'aimerais voir que vous et les vôtres décidiez d'y venir durant le mois de juin. Je vous serai infiniment reconnaissant de m'en indiquer les dates exactes de façon à pouvoir ~~aller~~ y faire quelques sauts durant cette période.

Voici quelques précisions concernant mes deux associés que je désirerais voir former par vous de façon à faire œuvre utile en travail commun et collaboration active: je veux parler de Pouchaud et de Poulain.

Pouchaud sera libre à partir du 10 juin c'est à dire qu'il disposera de ses jeudis et dimanches, plus de 99 jours que lui accordera son directeur. (Du 15 juillet au 15 Août, période de vacances, il pourra consacrer cette période de 10 jours à un travail que nous pourrions lui confier.)

Poulain lui, comme il en avait été

question à Pâques pourra se mettre à votre disposition le lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. Je crois qu'au surplus, et j'espère que vous serez de mon avis, du bon travail pourrait être effectué, bon parce qu'il effectue dans le plus large esprit de mutuelle compréhension. - A l'avance je vous en remercie.

En ce qui concerne les fouilles clandestines Soudan me dit ceci: "Le 16 mars, j'ai remarqué que des fouilles (sans méthode d'ailleurs) avaient été entreprises au trou de l'Hydre sur une longueur de 2<sup>m</sup> 25 50 et une profondeur de 40<sup>cm</sup> environ. La couche archéologique a été touchée au début. J'ai même retrouvé l'outil des chercheurs: un poussoir de baignette possédant encore 3 ou 4 ans de laine".

Pendant votre séjour en laque de Loin avez-vous pu toucher le Comte du Sablon? Je serais heureux de savoir si vous avez pu obtenir quelque chose de lui? Je l'espère de tout coeur!

En l'attente de vos lire et d'avoir les précisions en vue de nos travaux futurs veuillez agréer, je vous prie, des excuses et aussi l'expression de mes sentiments distingués, cordiaux et dévoués.

Racour  
meille,

Allé B Racour  
Professeur Ecole P Jacques  
Quigny  
(Yonne)

+ Ecole S. Jacques, ce 27/6/47

~~Amor~~

27/6/47

Monsieur et bien cher Collègue.

Merci de votre bonne lettre qui  
m'a fait grand plaisir.

Je n'ai pas encore reçu de réponse de  
mon ami Louchard concernant les  
renseignements sur la grotte dite "du Loup"  
et le trou de l'Hygiène. Celle-ci ne  
saurait tarder ! Je vous en aviserais d'ici  
auvitôt si ce sujet comme sur les déci-  
sions qui il s'agira prendre pour un  
travail en commun avec vous : ce sera  
assez difficile en juin en raison de nos  
cours, mais il est certain qu'il fera l'im-  
possible pour s'y rendre le plus souvent.

Mais j'aimerais bien vous confier un  
de mes bons amis, bien connu de M<sup>r</sup> Gaudry  
et de M<sup>r</sup> Kelley, gardien actuel des usines  
d'Issalou, aussi fort que Louchard en  
préhistoire mais avec moins de pratique,  
démourant Pierre Poulain. Il lui sera  
facile en revanche de se rendre fréquem-  
ment à Bray auprès de vous.

Aussi la petite équipe régionale qui  
serait officiellement accréditée serait formée  
pour vous à vos méthodes nouvelles qui  
sont de plus grand intérêt. Cela permet-  
tra pour l'avenir un travail en collabo-  
ration de premier ordre.

J'espère à croire que vos travaux dans  
le domaine vous ont donné entière satis-  
faction.

Donc à bientôt, bien des salutations.  
Veuillez agréer, je vous prie, l'expression  
de mes sentiments distingués et dévoués.

Bien cordialement vôtre

~~Jean-Louis  
Laurier~~

Mlle B. Laurier  
Professeur Ecole Jacques  
Goussier.

Saubiac 31 X<sup>e</sup> 1946

Am y

Monsieur le Directeur,

Par suite d'une erreur de la Poste, votre lettre  
du 13 décembre ne m'a été remise qu'aujourd'hui.

Je prends bonne note de votre rectification  
relative aux gravures sur argile de la grotte d'Arcy-  
sur-Cure et je veillerai à ce que cette rectification  
figure, comme de juste, dans le prochain bulletin  
de la Société Préhistorique du Languedoc.

Je vous prie d'excuser le retard bien involon-  
taire de ma réponse, et d'agréer l'expression de  
mes sentiments les plus distingués

J. Véj

(M<sup>e</sup> Véjiam 118, route de Narbonne - Toulouse)

Ecole St. Jacques, ce 2 Février 1947.

Rap. de ref.: 34

Monsieur A. Leroi-Gourhan  
Directeur du Musée de l'Homme.  
Palais de Chaillot. Paris. (16°)

Milly

Monsieur et cher Collègue,

Je vous serai infiniment reconnaissant de bien vouloir m'excuser d'un tel retard apporté à répondre à votre lettre si aimable du 13 Janvier. Mon plus grand désir était de vous écrire le plus tôt possible, mais une bonne grippe m'a arrêté les premiers jours après quoi il me fallut regagner le temps perdu dans la correction des devoirs puis des examens que nous faisons subir fin Janvier à nos élèves.

Aujourd'hui, libéré de ces charges obligatoires, je m'empresse de venir vous parler de choses évidemment plus agréables

Tout d'abord je tiens à vous remercier de votre extrême délicatesse concernant l'attribution des différentes découvertes des gravures de la grotte du Cheval; mon ami Souchau est entièrement du même avis que moi et trouvons vos offres très raisonnables, des plus justes et d'un esprit de conciliation dont je ne puis que vous louer. Donc à ce sujet et de notre part, nous pouvons vous assurer qu'il n'y aura jamais lieu ni à récrimination ni à motif de litige. Au sujet de la grotte du Cheval, il existe une chose plus ennuyeuse que cela, dont vous pouvez peut-être vous trouver au courant; je viens m'en faire part également à M. Gaudron. Venu voir, il y a huit jours, son fils élève de notre maison, le maçon que vous aviez présumé pour murer la grotte en question m'a déclaré que tout avait été laissé à l'abandon, si bien que n'importe qui peut encore accéder aux gravures et on ne s'en prive pas, paraît-il. N'êtes-vous de l'avis que c'est une insouciance très grave? et qui en est responsable? Vous comprendrez que cet état de chose n'est pas sans m'inquiéter, et cela d'autant plus aisément que vous devez ressentir vous-même semblable inquiétude. La préservation des gravures prime tout même celle d'une publication collective qui paraît urgente.

Je suis également entièrement d'accord avec vous concernant les travaux à réaliser à Arcy. Je ne puis que souscrire à votre idée de travail en coopération, qui éviterait d'abord bien des inconvénients, puis permettrait à Souchau assisté de deux ou trois aides de "démarrer" et de s'initier, comme moi-même au reste, à vos propres méthodes. Cela ferait de beaux chantiers, qui tout en demeurant indépendants pour leur découvertes, seraient parfaitement et étroitement unis par l'esprit, la méthode et la camaraderie. Tout alors serait bien simplifié et permettrait d'une part d'entreprendre un travail merveilleux, vraisemblablement de longue durée, mais prometteur, chose qui n'a jamais été réalisée à Arcy. D'autre part l'équipe régionale pourrait être chargée, étant sur place, de la surveillance du site et de sa protection contre les agissements des indésirables ou des clandestins.

77-1

Excusez toutes ces idées que je vous jette au fil de la plume, elles ne manquent pas et je me permettrai de vous les transmettre pour que vous me connaissiez suffisamment et de façon que par la suite aucune suspicion ou appréhension ne règne entre nous.

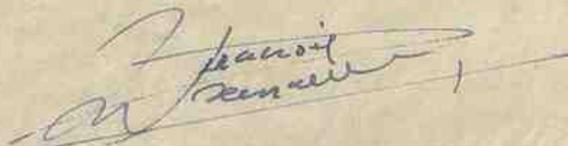
Je connais par mon ami Souchau l'attitude des propriétaires des grottes, j'espère qu'elle n'est pas totalement irréductible et qu'il doit bien y avoir moyen d'obtenir gain de cause. Pour ma part, en ce qui concerne la Grande Grotte, j'ai l'autorisation en bonne et due forme du Comte du Sablon par l'intermédiaire de M. Joublin. (Lettre en date du 1er Février 1946)

Néanmoins, dès maintenant, pour ma gouverne personnelle j'aimerais avoir quelques précisions sur les renseignements suivants;

- 1°/Vous chargerez-vous des démarches auprès des propriétaires pour les deux chantiers ?
- 2°/Dois-je faire une demande d'autorisation personnelle à M. Gauvron ou si vous vous entendrez avec lui pour moi comme pour vous. Il est évident qu'étant sur place il vous serait plus facile de tout centraliser au point de vue administratif, si cela toutefois est possible, comme il serait plus facile pour nous étant sur place de notre côté, d'exercer les obligations de surveillance, de protection, de prospections...etc.....

Donc nous n'avons pas trop des mois qui restent avant l'été pour mettre sur pied dans le détail l'oeuvre à effectuer en commun à Arcy

Dans l'attente du grand plaisir de vous lire à mon tour, veuillez agréer, je vous prie, Monsieur et bien cher Collègue, l'expression de mes sentiments respectueux et distingués, avec toute ma reconnaissance et l'assurance de mon entier et amical dévouement.



Abbé B. LACROIX.  
Professeur à l'Ecole St. Jacques  
Joigny (Yonne)

Le 9 septembre 1946

La date des examens du baccalauréat m'oblige à déplacer de quelques jours la sortie prévue. Voici le programme que je vous propose :

Le 28 septembre, rendez-vous au train de 18h 28 en gare d'Arcy-sur-Cure (Yonne); pour ceux qui ne pourraient y être, le campement sera établi sur la rive Ouest de la Cure, du côté des grottes d'Arcy, vers la grotte du Cheval (il existe, sur la rive Est, un autre groupe de grottes, les grottes de Moré).

Le programme prévoit la visite des gravures (deux autres mammoth ont été découverts tout récemment), l'exploration et le sondage de sites nouveaux; l'abbé Breuil et Harper Kelley viendront le 29. La sortie durera jusqu'au 5 octobre.

Prévoir assez de ravitaillement individuel car le village est à 2 kms, le couchage, des vêtements chauds et des rechanges suffisants du fait de l'humidité du lieu. Tentes si possible, car aucun abri, autre que les grottes, n'est à prévoir.

Mlle Gaillard assurera la coordination, mais je serais heureux d'être avisé par chacun de la décision qu'il aura prise.

Sont invités :

Mlles Alezais

- Dutrievoz

- Gaillard 16.2p 16.2p.

- Balfet - 17.2p. ou 6p.

- Laming 14.2p.

Mrs Barnérias

Robert 14?

- Bailloud

- Tendron

? Moline 16?

- Soret

Invités prévus au cours du séjour :

M. Francisque Gay, ministre d'Etat

l'abbé Breuil

Harper Kelley

Grapin, directeur des Relations Culturelles.

Le trajet le plus rapide, de Lyon, est en passant par Laroche pour prendre la direction Avallon-Autun. Le plus direct est par Chalon-Autun mais peut durer au delà de 24 heures...

A. Leroi-Gourhan

Avallon, ce 3 Novembre 1946

Arcey

Arcey

Ref: 660

Monsieur et cher Collègue

Le mot d'Avallon pour vous remercier de votre aimable mot du 23 Octobre m'annonçant que vous vous feriez un plaisir de m'adresser pour les archives et collections de l'Abbi Parat photographies et relevés de gravures d'Arcey.

Conformément à ce que vous me dites concernant une autorisation écrite de fouilles à Arcey, j'ai écrit il y a en 3 semaines samedi à M<sup>r</sup>. Weryant. Je n'ai encore reçu aucune réponse. Pour le personnel de fouilles j'ai aussi avec moi 3 amis expérimentés et compétents dont 1 que vous connaissez pour l'avoir vu à Arcey et à Dixmorte: Marcel Soucheard. L'autre Pierre Boulain est ami connu de M<sup>r</sup>. Kelley. - Le troisième habite Jorigny (Eliane Parisot) on y a l'habitude à la fouille précise et méthodique. -

Vous pouvez compter sur moi pour conserver l'intégrité de votre grotte "du Loup". Je suis du nombre de ceux qui savent respecter la découverte des autres, mieux je voudrais toujours les faire respecter par d'autres; car en raison de ma grave maladie consécutive à la captivité, j'ai été une de grandes victimes de cette façon de faire de la part d'étrangers (qui ont au moins tout les historiens d'Arcey ces derniers mois). -

Au contraire dans mes travaux personnels, comme vous  
souvez peut-être, vous en rendez compte au jour, je ne cherche  
pas la "gloriette" personnelle ni une manière d'acquiescer mes  
collections (je n'en ai pas et n'en veux pas). La science avant  
tout! Aussi serais-je ravi des heures du jour où je  
pourrais travailler à Aray de vous avoir comme conseiller  
au même titre que l'Abbé Breuil ou M<sup>r</sup> Gaudry.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, en vous disant  
encore merci, l'assurance de ma profonde reconnaissance  
et l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J. Haury  
~~Haury~~

Auqz vous l'obligeant, en exécutant mon indoliteuse  
de ce P.S., de bien vouloir transmettre mes respectueux  
hommages à M<sup>r</sup>. Kelley.

AR = Remettre contre reçu.  
D = Urgent.  
FS = Faire suivre.  
JOUR = Ne remettre que le jour.  
HP = Remettre en mains propres.  
NUIT = Remettre même la nuit.  
(si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications de service taxées pouvant  
figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.  
PC = Accusé de réception.  
R Px = Réponse payée x francs.  
TC = Telegramme collationné.  
TELEPHONE = A téléphoner à  
l'arrivée.  
X Px = Expres payé x francs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

**TÉLÉGRAMME.**

POSTES, TÉLÉGRAPHES  
ET TÉLÉPHONES.

Le port est gratuit dans l'agglomération du bureau d'arrivée.  
Le facteur doit remettre un récépissé à souche s'il est chargé de recouvrer une taxe.

*Monsieur Le Maire*

*Arcy s/Cure*

80-1

**A DÉCHIRER.**

Indications  
de service.

*Gay*



L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850.)

ORIGINE.	NUMERO.	NOMBRE DE MOYS.	DATE.	HEURE.	MENTIONS DE SERVICE.
					Monsieur le Maire est prié par la Présidence du Gouvernement d'envoyer d'urgence M <sup>r</sup> . Léon Gouraud deux feuilles d'Arcy d'avant à 9 heures précises à la cahune d'Arcy d'Arcy pour y recevoir les instructions relatives à la venue et au passage de M <sup>r</sup> . le Ministre Géraldisque Gay à Arcy d'Arcy.

N° 701.

80-2

Amalton le 21/1/52

1<sup>o</sup> action

Par la même courriel, je vous  
expédie 2 moulayes: 1 fragment de maxillaire  
inf. côté droit - humain - trouvé sans  
doute à Argy. J'ai sa position exacte  
bien que repéré seulement hier en  
faisant du lavage. Il provenait  
de la couche dite 2 du Trilobite -  
à qq centimètres d'un terrier encore  
occupé récemment - (coton de nos  
emballages à l'intérieur). J'ai  
peut-être encore qq autres fragments assez  
qui peuvent provenir du même trou.  
Je serai fixé sous peu. Le 2<sup>o</sup> mou-  
laye est celui d'une arrière molaire  
sup. d'ours - provenant de la base  
du 3 ou du sommet du 4 -

A moins de contre-ordre de notre part,  
samedi, je pourrais prochainement aller avec  
l'équipe - 1<sup>o</sup> faire des photos de  
tailles de ce secteur - 2<sup>o</sup> essayer  
de trouver la suite, si suite il y a.  
Les dents ne devraient pas être loin  
bien que les alvéoles soient remplies  
de terre - (recherches limitées à 7 du plan)

Tout me porte à croire qu'il reste  
de très grands témoins au Trilobite  
et que l'arct n'a pas touché  
au conlon - que seuls les fouilleux  
du dimanche ont du prospecter  
rapidement par des trous -  
ceci n'est peut-être pas vrai pour  
la couche supérieure qui est  
en place seulement dans quelques  
recours -

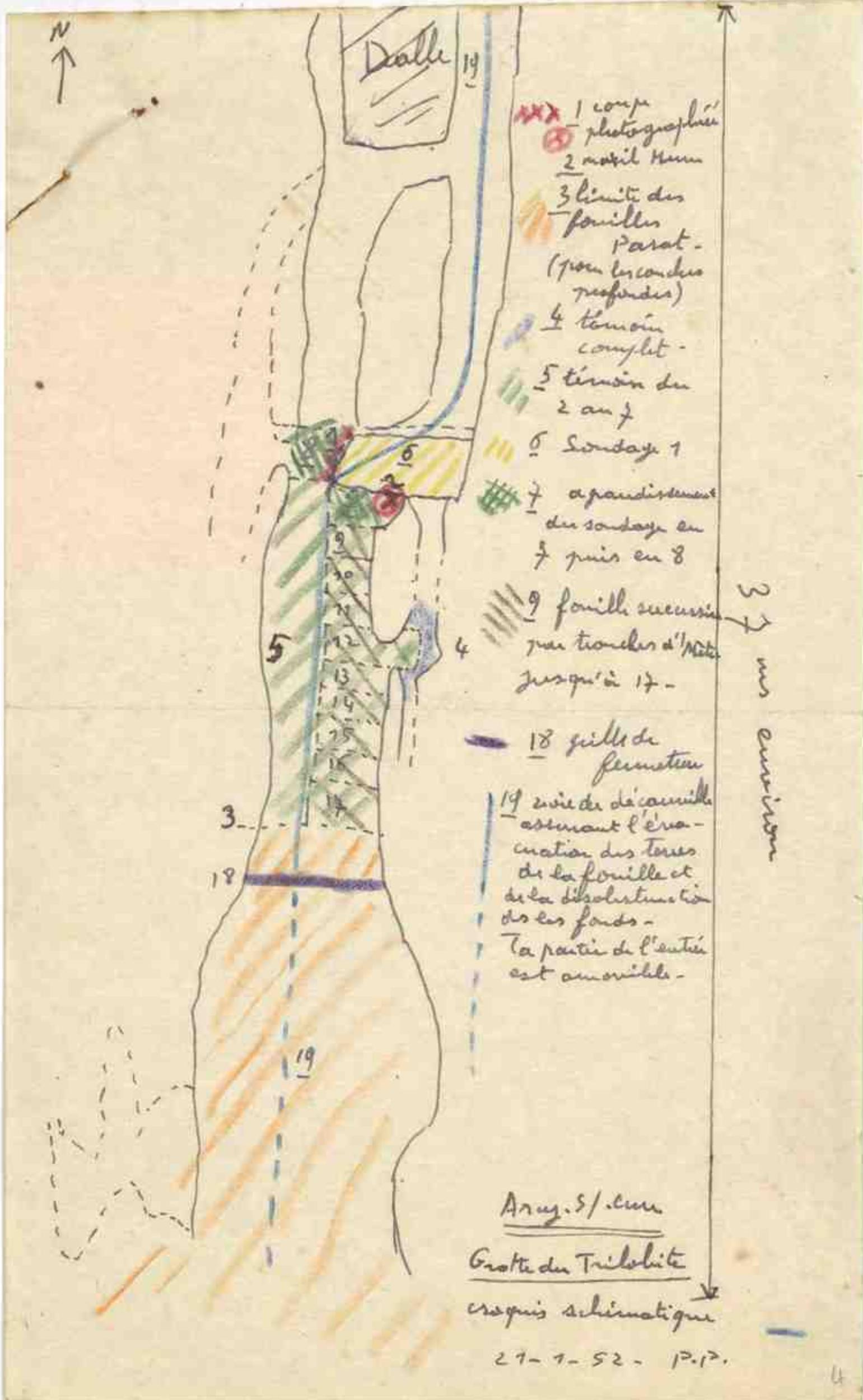
Vous trouverez ci-joint un croquis  
mettant au point les différentes questions  
agitées par les camarades, à qui j'ai  
promis de vous soumettre la question  
aupond' lui-même - En quelques mots, ils  
désiraient que le C.D.R.P. ouvre un  
chantier au Trilobite - que la fouille en  
soit confiée au Spélio-club - sous toutes  
réerves que nous pourrions faire sur  
point de nos contacts et méthode - la  
publication et l'étude étant faites par  
le C.D.R.P. et les frais de ce chantier assumés  
par le Spélio-club - ?

Par ailleurs beaucoup d'anglaisais  
demandent aux membres du Spélio-Club  
la date de votre prochaine conférence

Pourriez-vous en faire une lors de  
votre voyage en Février ?

En m'excusant de vous importuner  
avec tous ces ? , je vous prie de croire  
à mes sentiments amicaux.

J> J> Dubois



1 coupe photographée  
 2 matériel Hum

3 limite des fouilles Parat. (proven les couches profondes)

4 témoin complet

5 témoin du 2 au 7

6 sondage 1

7 agrandissement du sondage en 7 puis en 8

9 fouille successive par tranches d'1 mètre jusqu'à 17-

18 grille de fermeture

19 voie de décauvillage assurant l'évacuation des terres de la fouille et de la dissolution de ses fonds - La partie de l'entrée est amovible -

Niveau

Aray. S/ .curu

Grotte du Trilobite

croquis schématique

27-1-52 - P.P.